Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

2025

Direction des Cycles de l'Eau et de la Biodiversité

Eau potable

Assainissement collectif

Assainissement non collectif

- Rapport d'activité de la Direction
- Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif

Rapports établis en application de l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales prenant en compte les indicateurs de performance, techniques et financiers, mentionnés dans le décret N°2007-675 et les arrêtés du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

Sommaire

1 Organisation de la Direction 1

1.1 Organigramme 1

1.2 Exercice des compétences 1

2 Faits marquants de l'année écoulée 7

2.1 Faits marquants transversaux 7

2.2 Préservation de la ressource en eau : faits marquants 8

2.3 Eau potable : faits marquants 8

2.4 Assainissement collectif et non collectif : faits marquants 9

2.5 GeMAPI : faits marquants 11

2.6 Actions de communication de l'année 11

3 Les chiffres clés de l'année 12

3.1 Préservation de la ressource en eau : chiffres clés 12

3.2 Eau potable : chiffres clés 12

3.2.1 Nombre d'abonnés 12

3.2.2 Prix moyen pondéré TTC du m^3 (pour 120 m^3) 12

3.2.3 Rendement moyen du réseau de distribution 12

3.2.4 Volumes eau potable 13

3.2.5 Facturation eau potable 13

3.2.6 Instructions d'urbanisme en eau potable 13

3.2.7 Exercice comptable de l'année écoulée : budget annexe eau potable 14

3.3 Assainissement collectif : chiffres clés 14

3.3.1 Nombre de foyers 14

3.3.2 Prix moyen pondéré TTC du m^3 (pour 120 m^3) 14

3.3.3 Facturation assainissement collectif 14

3.3.4 Instructions d'urbanisme en assainissement collectif 15

3.3.5 Exercice comptable de l'année écoulée : budget annexe assainissement collectif 15

3.4 Assainissement non collectif : chiffres clés 16

3.4.1 Tarifs des contrôles en assainissement non collectif 16

3.4.2 Instructions d'urbanisme en assainissement non collectif 16

3.4.3 Exercice comptable de l'année écoulée : budget annexe assainissement non collectif 17

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 18

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

4 Indicateurs réglementaires assainissement non collectif 19

4.1 Nombre d'installations 19

4.2 Nombre d'habitants en ANC 19

4.3 Nombre d'installations contrôlées dans l'année 19

4.4 Taux de conformité 19

4.5 Indice de mise en œuvre 20

5 Bilan des contrôles réalisés 20

5.1 Répartition des contrôles 20

5.2 Taux de conformité 21

5.2.1 Contrôles de bon fonctionnement 21

5.2.2 Contrôles de mutation 21

5.2.3 Contrôles de réalisation 22

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public – EAU POTABLE 23

6 Les captages 24

6.1 La liste 24

6.2 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (en %) 26

7 Le patrimoine eau potable 26

7.1 Ouvrages de traitement 26

7.2 Ouvrages de stockage 26

7.3 Les réseaux 27

8 Résultats d'exploitation 27

8.1 Abonnés desservis 27

8.2 Volumes et rendements 28

8.3 Qualité de l'eau distribuée 28

8.4 Continuité de service 29

8.5 Relations avec les abonnés 29

8.6 Indicateurs financiers 30

8.6.1 Tarif 30

8.6.2 Durée d'extinction de la dette 30

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public – ASSAINISSEMENT COLLECTIF 31

9 Le patrimoine eaux usées 32

9.1 Les réseaux et ouvrages associés 32

9.1.1 Les linéaires de réseaux gravitaires (en mètres linéaires) 32

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

9.1.2 Nombre de déversoirs d'orage 33
9.1.3 Nombre de bassins de rétention eaux pluviales 33
9.1.4 Nombre de postes de refoulement 34
9.2 Les stations d'épuration 34
10 Résultats d'exploitation 35
10.1 Abonnés desservis 35
10.2 Indicateurs réseau 35
10.3 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel 36
10.4 Performance des équipements d'épuration 36
10.5 Evacuation des boues produites 38
10.6 Relations avec les abonnés 39
10.7 Indicateurs financiers 39
10.7.1 Tarifs 39
10.7.2 Durée d'extinction de la dette 39
Perspectives de la DCEB 40
11 Perspectives transversales 41
12 Perspectives préservation de la ressource en eau 41
13 Perspectives eau potable 41
14 Perspectives assainissement collectif et non collectif 41
15 Perspectives GeMAPI 42
GLOSSAIRE 43
ANNEXES 45
16 Patrimoine eau potable 46
16.1 Ouvrages de stockage 46
16.2 Linéaires de réseaux 47
17 Nombre d'abonnés eau potable 48
18 Volumes et rendements eau potable 50
18.1 Volumes 50
18.2 Rendements 51
19 Tarifs eau potable 53
20 Patrimoine assainissement collectif 54
20.1 Réseaux et ouvrages associés 54
20.2 Stations d'épuration 56

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

21 Nombre d’abonnés en assainissement collectif57

22 Tarifs assainissement collectif59

23 Patrimoine eaux pluviales60

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

Rapport d'activité de la Direction des Cycles de l'Eau et de la Biodiversité (DCEB)

2025



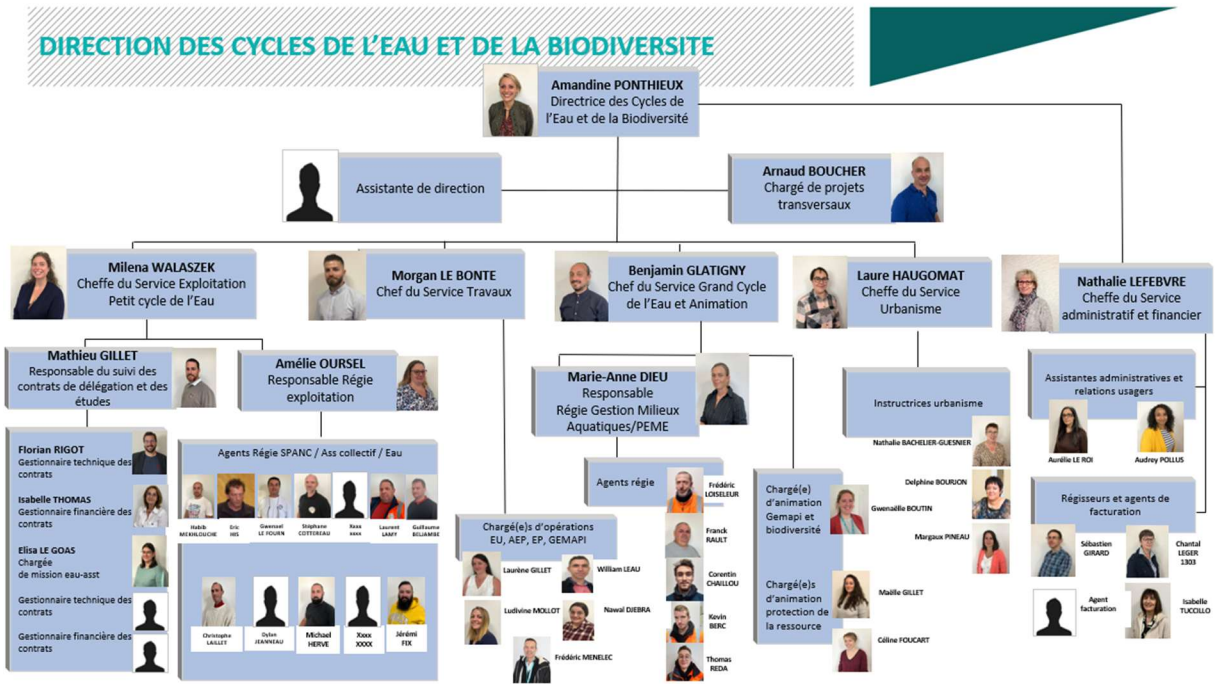
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

1 Organisation de la Direction

1.1 Organigramme

La Direction des Cycles de l'Eau et de la Biodiversité est organisée autour de 5 services :

- Le service administratif et financier qui participe à la gestion des différents budgets annexes et des pans de dépenses/recettes sur le budget général et assure la facturation des différentes prestations assurées en interne ainsi que des consommations d'eau (eau potable et assainissement collectif) aux abonnés du service
- Le service urbanisme qui instruit les demandes d'urbanisme en émettant un avis sur la gestion des eaux usées et des eaux pluviales
- Le service grand cycle de l'eau et animation qui assure la gestion des milieux aquatiques et anime les actions spécifiques à la protection de la ressource en eau
- Le service exploitation petit cycle de l'eau qui participe au choix des mode de gestion et assure, en régie ou par délégation, l'exploitation des ouvrages en lien avec les différentes compétences portées (eau potable, assainissement, eaux pluviales)
- Le service travaux qui coordonne et suit l'ensemble des travaux patrimoniaux de réhabilitation et d'extension sur les ouvrages structurants.



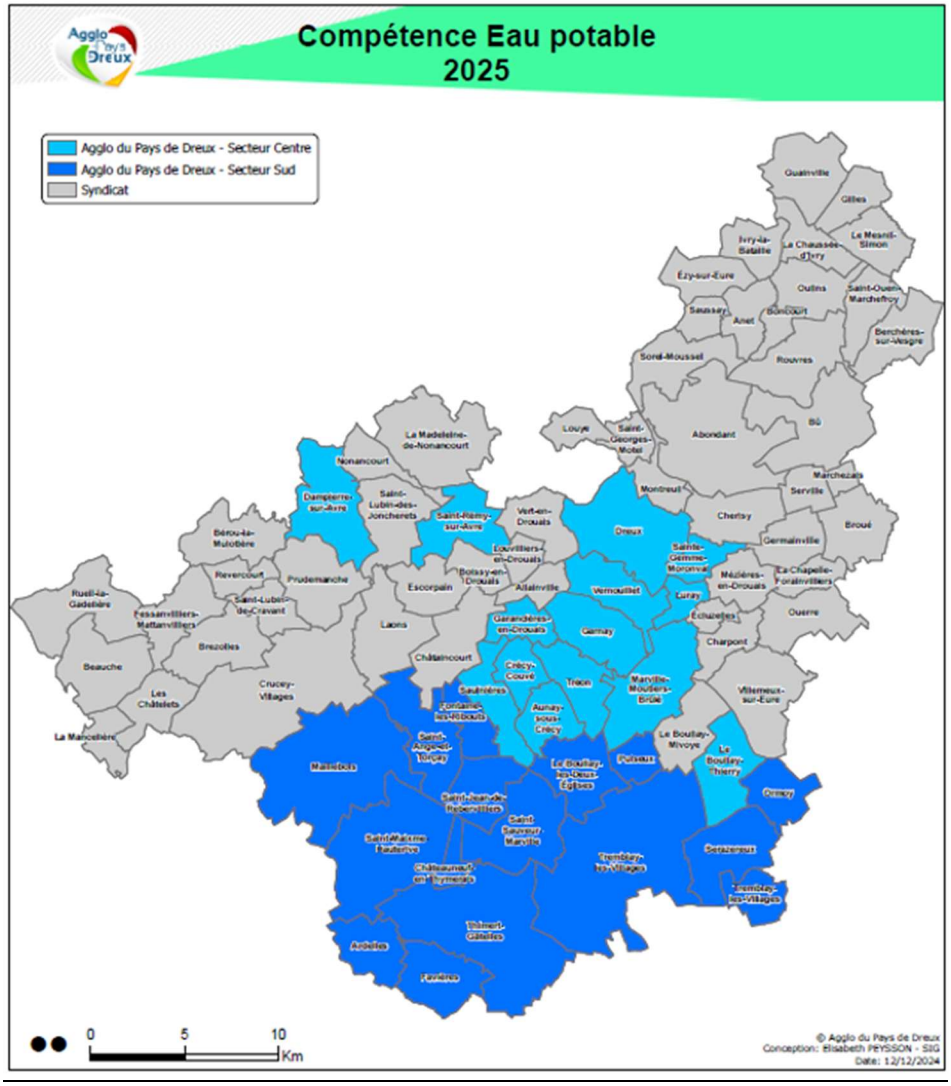
1.2 Exercice des compétences

Pour faire suite à la loi NOTRé du 7 août 2015 et la loi engagement et proximité du 28 décembre 2019, l'Agglo du Pays de Dreux exerce à titre obligatoire les compétences eau potable, GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations), assainissement collectif, ANC (Assainissement Non Collectif) et GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines). Au-delà de l'ANC et de la GEPU qui sont des compétences de l'Agglo sur les 81 communes, les autres compétences sont exercées de façon morcelée entre l'Agglo et plusieurs syndicats.

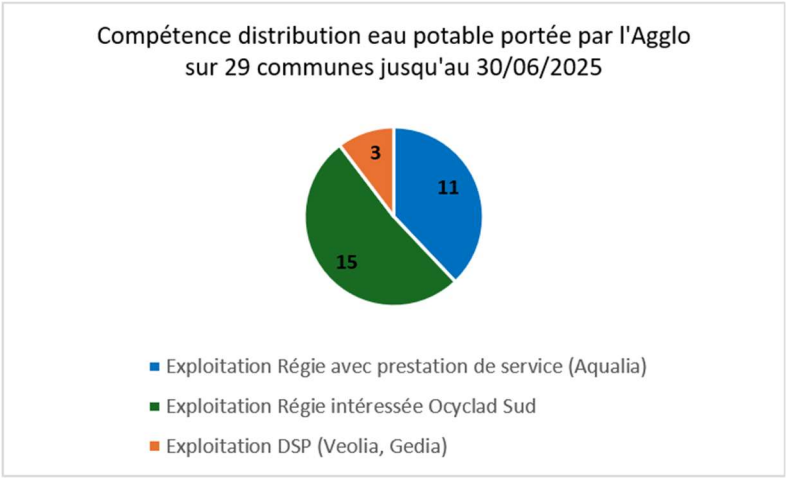
Ces compétences sont ainsi exercées par l'Agglo sur les périmètres suivants :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

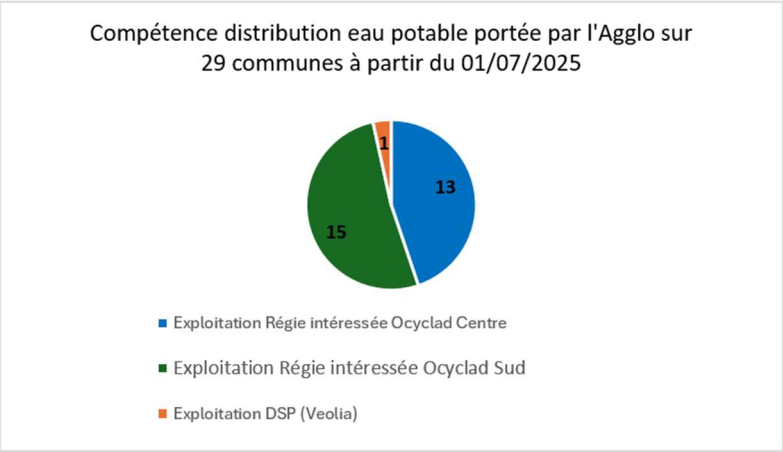
- **Exercice de la compétence eau potable par l'Agglo :**



Compétence distribution eau potable exercée par l'Agglo



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026



- Une commune (Dampierre-sur-Avre) via un contrat signé avec Veolia (contrat du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2027) avec reprise de l'exploitation par le contrat Ocyclad Centre à partir du 1er janvier 2028
- 15 communes via un contrat de type régie intéressée signé avec Sefo/Aqualia, avec une société dédiée Ocyclad Sud sur le secteur Sud (contrat du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2031)
- Dreux et Sainte-Gemme-Moronval via un contrat de DSP signé avec Gedia jusqu'au 30 juin 2025.
- 11 communes du secteur Centre (hors Dampierre-sur-Avre, Dreux et Sainte-Gemme-Moronval) en régie via une prestation de service avec Aqualia jusqu'au 30 juin 2025.
- 13 communes via un contrat de type régie intéressée signé avec Gedia, avec une société Ocyclad Centre sur le secteur Centre (contrat du 1er juillet 2025 au 31 décembre 2031).

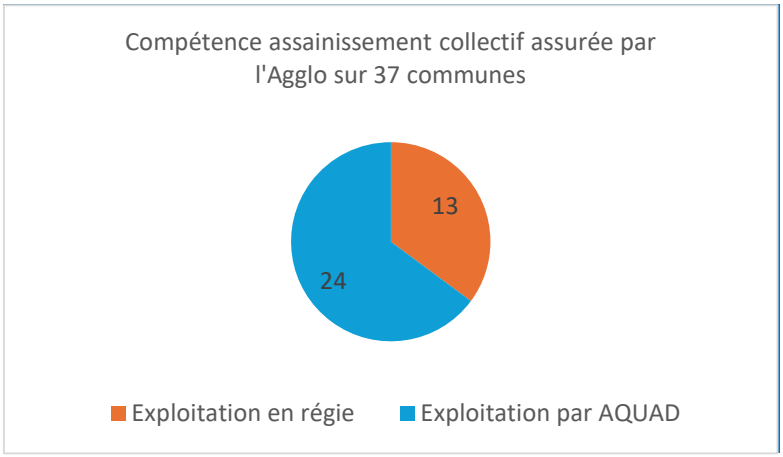
Compétence production eau potable exercée par l'Agglo

- 13 communes du secteur Sud via un contrat de type régie intéressée avec Sefo/Aqualia, avec une société dédiée Ocyclad Sud (contrat du 1er juillet 2025 au 31 décembre 2031).
- Saint-Rémy-sur-Avre en régie via une prestation de service avec Aqualia jusqu'au 30 juin 2025.
- 12 communes du secteur Centre via un contrat de DSP signé avec Suez jusqu'au 30 juin 2025.
- 13 communes du secteur Centre via un contrat de type régie intéressée signé avec Gedia, avec une société Ocyclad Centre (contrat du 1er juillet 2025 au 31 décembre 2031).
- 3 communes pour lesquelles l'Agglo achète de l'eau, Dampierre-sur-Avre, Ardelles, Favières.

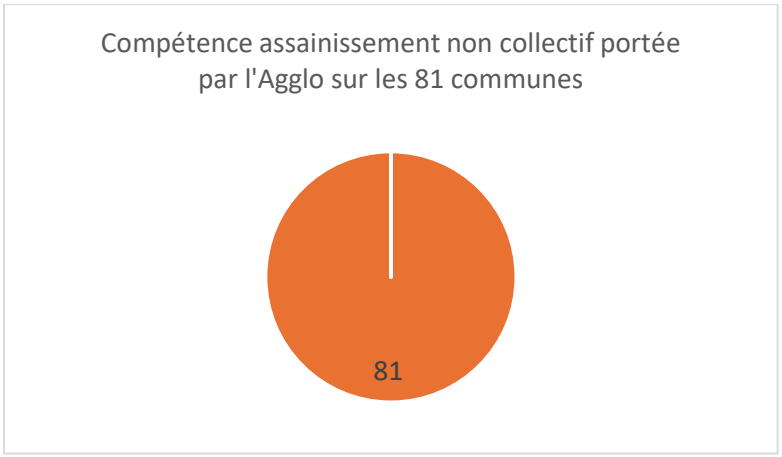
- **Exercice de la compétence assainissement :**

L'Agglo du Pays de Dreux porte la compétence assainissement collectif sur 41 communes, mais l'exercice de cette compétence est délégué par convention au Syndicat d'Adduction d'Eau de la Paquetterie sur 4 communes (Crucey-Villages, La-Madeleine-de-Nonancourt, Nonancourt et Saint-Lubin-des-Joncherets).

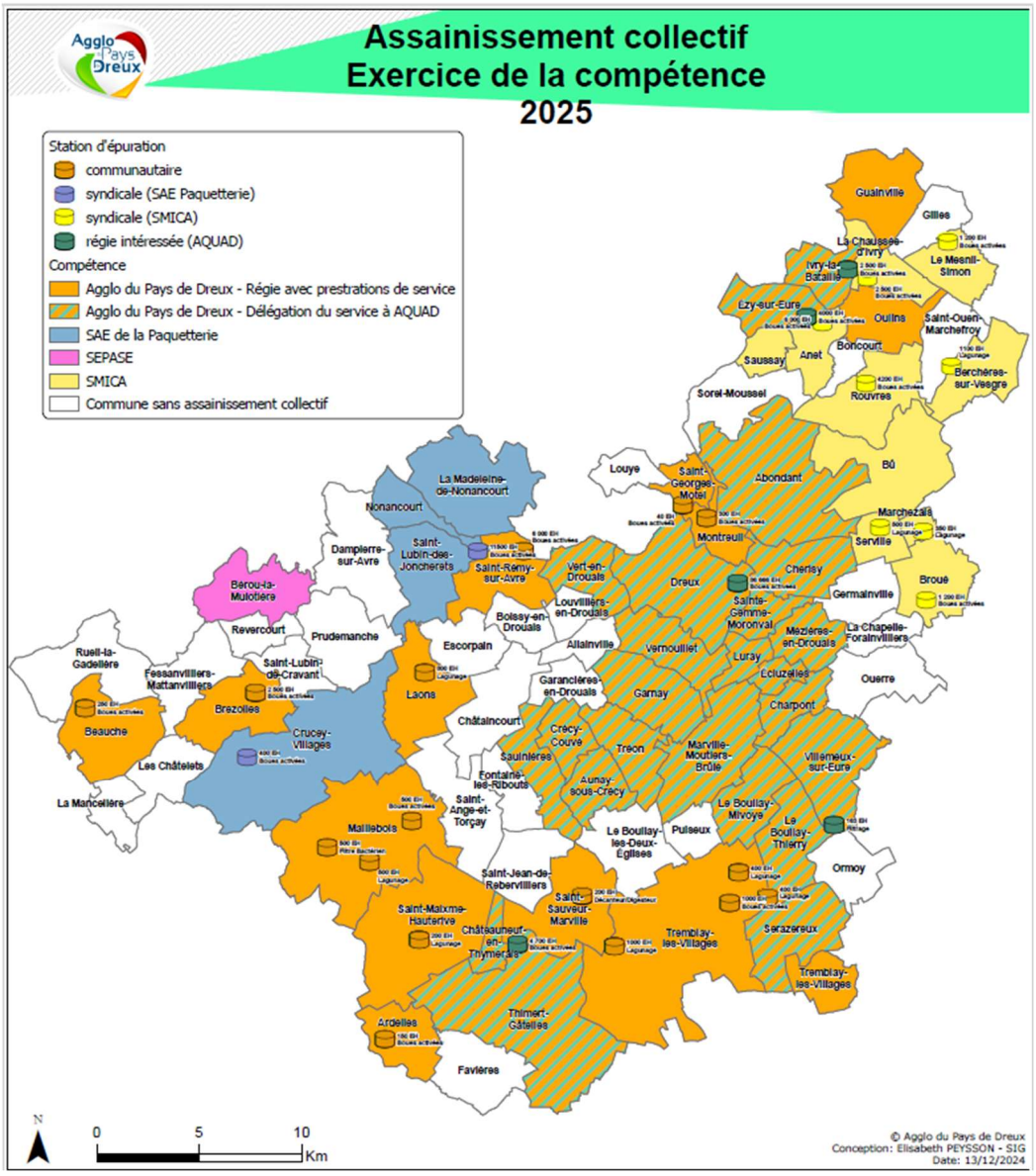
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026



- 13 communes gérées en régie et par des contrats de prestations de service
- 24 communes via un contrat de DSP de type régie intéressée signé avec SEFO/AQUALIA, avec une société dédiée AQUAD (contrat du 1er octobre 2023 au 30 décembre 2029).

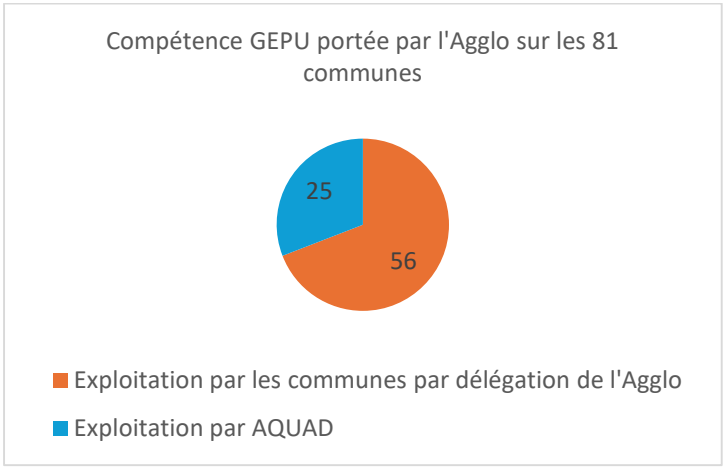


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

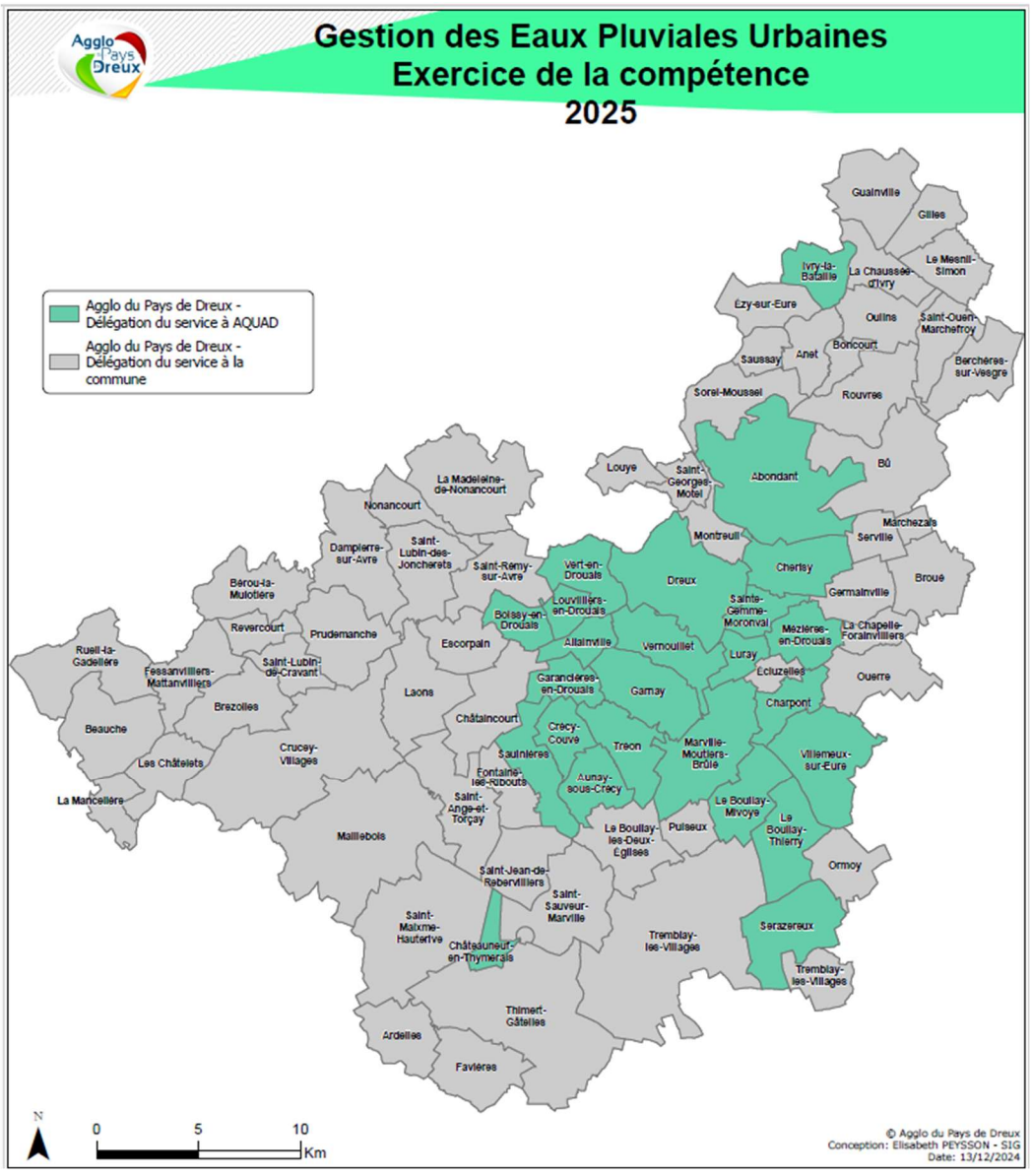


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

- **<u>Exercice de la compétence GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines) par l'Agglo :</u>**

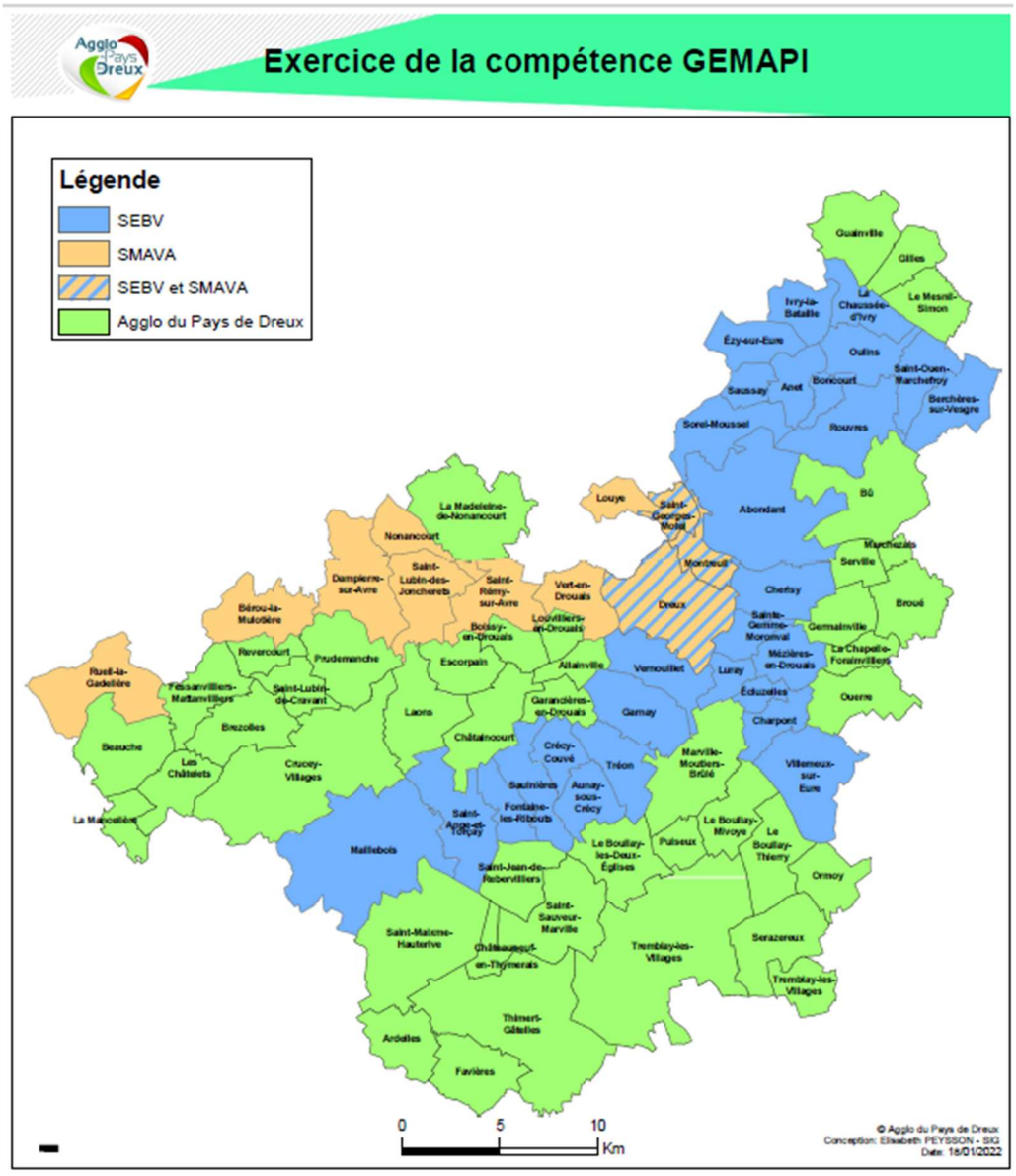


 - 56 communes par des conventions de délégation signées avec chacune des communes ;
 - 25 communes via le contrat de DSP de type régie intéressée signé avec AQUAD (contrat du 1er octobre 2023 au 30 décembre 2029).



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

- **Exercice de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI) par l'Agglo sur 42 communes :**



2 Faits marquants de l'année écoulée

2.1 Faits marquants transversaux

- **Facturation eau potable et assainissement collectif**

En réponse aux difficultés rencontrées avec la société SEFO Aqualia, le choix de reprendre la facturation eau potable et assainissement collectif ainsi que la relève des index de consommation a été acté par délibération à compter du 1er janvier 2026, comme les contrats le permettaient.

- **Ressources humaines**

La création de deux postes d'agents de facturation a fait l'objet d'un avis favorable du Comité Social Territorial et été validée en Conseil Communautaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

Quatre postes d'agents de la régie espaces extérieurs ont été rattachés auprès de la Direction du Patrimoine Bâti et des Moyens Généraux afin de fluidifier les interventions.

2.2 Préservation de la ressource en eau : faits marquants

- **Stratégie protection de la ressource en eau**

Le Conseil communautaire a acté la prolongation jusqu'au 30 juin 2026 par avenant de la stratégie de protection de la ressource en eau. Cette décision a permis d'intégrer l'élargissement du périmètre sur lequel l'Agglo est compétente ainsi que l'objectif global, issu du plan Eau du gouvernement français, d'une baisse des prélèvements d'eau de 14% à l'horizon 2030.

- **Actions d'animation sur les Aires d'Alimentation des Captages (AAC)**

Les captages d'eau potable sont protégés et font l'objet d'actions pour préserver la qualité de l'eau. 9 agriculteurs sont inscrits dans le programme des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) conduisant à une rémunération pour la mise en place de pratiques culturales spécifiques. Un atelier participatif s'est tenu avec les agriculteurs et les acteurs du territoire.

Comme chaque année, les bilans annuels pour chacune des AAC de Vernouillet et Vert-en-Drouais animées par l'Agglo du Pays de Dreux et celles de Maillebois et Tremblay-les-Villages animées par la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir ont été présentés.

2.3 Eau potable : faits marquants

- **Travaux eau potable**

Vernouillet :

Renforcement du réseau de distribution rue Nicolas Robert

- 900 ml de réseaux
- 345 000 € HT de travaux

Dampierre sur Avre :

Renouvellement du réseau de distribution

- 570 ml et 29 branchements route d'Islou
- 295 ml, 4 branchements et une ventouse Chemin du Ménillet
- 246 877 € HT dont 42 989 € HT d'études

Le Boullay-les-Deux-Eglises :

Renouvellement du réseau de distribution rue Saint Martin

- 110 ml et 1 branchement
- 29 900 € HT de travaux

- **Exploitation eau potable**

- L'Agglo du Pays de Dreux a mis en place un nouveau mode de gestion sur le périmètre des 29 communes où elle exerce directement la compétence eau potable. Deux contrats de régies intéressées OCYCLAD SUD et OCYCLAD CENTRE ont démarré en 2025 (respectivement janvier et juillet) et s'achèveront fin 2031. La régie intéressée permet notamment un contrôle financier accru de l'Agglo du Pays de Dreux.
- Un règlement de service a été adopté afin de définir les relations entre l'exploitant et les abonnés du service eau potable sur le périmètre où l'Agglo est compétente.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

- Un suivi renforcé des pesticides et de leurs métabolites a été mis en place sur l'ensemble des captages exploités par l'Agglo du Pays de Dreux afin de suivre les variations de leur concentration au plus près et d'ajuster le traitement de l'eau potable.
- La réalisation des schémas directeurs des secteurs centre et sud a été poursuivie au cours de l'année, avec notamment l'exécution des essais de pompage de Saint-Martin-de-Lézeau.

- **Instructions d'urbanisme eau potable**

Le périmètre d'instruction des avis d'urbanisme pour l'eau potable a évolué en incluant le périmètre de communes auparavant gérées par d'anciens délégataires : Châteauneuf-en-Thymerais, Dreux et Sainte-Gemme-Moronval. Le volume d'instruction s'en est trouvé fortement impacté à la hausse en 2025.

2.4 Assainissement collectif et non collectif : faits marquants

- **Travaux assainissement collectif**

Saint-Sauveur-Marville – hameau de Marville-les-Bois :

Coût des études : 122 000 € HT

Réhabilitation du réseau d'eaux usées :

- Renouvellement de 1 268 ml
- Chemisage continu sur 505 ml
- 1 500 000 € HT de travaux

Extension du réseau d'eaux usées rue de Morterre :

- 252 ml de réseaux gravitaires
- Création du poste de refoulement et 359 ml de refoulement
- 280 000 € HT de travaux

Création d'une nouvelle station d'épuration filtre plantés de roseaux pour 430 équivalent-habitants en remplacement de l'ancienne station devenue obsolète, et sous risque de mise en demeure par la Police de l'Eau :

- 555 000 € HT de travaux

Brezolles :

Réhabilitation du réseau d'eaux usées rue de la Maladrerie :

- Chemisage continu sur 108 ml
- 27 000 € HT de travaux

Maillebois :

Réhabilitation du réseau d'eaux usées rue des Acacias :

- Chemisage continu sur 37 ml
- 10 500 € HT de travaux

Mézières en Drouais :

Extension du réseau d'eaux usées rue de l'Eolienne :

- 137 ml et 10 branchements
- 130 000 € HT de travaux

Ezy sur Eure :

Extension du réseau d'eaux usées :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

- 94 ml et 5 branchements rue Léon Gambetta
- 143 ml et 11 branchements rue des Fontaines
- 159 120 € HT de travaux

- **Exploitation assainissement collectif et non collectif**

- Le poste de refoulement et le système annexe anti-bruit et anti-odeurs de la commune de Charpont ont été remis en état, contribuant à l'amélioration du cadre de vie des riverains
- Les dessableurs-dégraisseurs de la station d'épuration (STEP) de Dreux ont été curés et mis à blanc, permettant une optimisation du fonctionnement de la station
- Les panneaux photovoltaïques de la station d'épuration de Dreux ont produit 532 114 KWh sur l'année, favorisant la consommation d'une énergie durable pour le traitement des eaux usées
- Des équipements du patrimoine géré en régie ont été renouvelés cette année : pompe de la STEP de Blévy, pompe de recirculation des boues de la STEP de Saint-Rémy-sur-Avre, pompe de transfert des boues vers le silo de stockage de la STEP de Saint-Rémy-sur-Avre, vanne à l'entrée du poste de relevage Aristide Briand à Saint-Rémy-sur-Avre, pompe d'aération de la STEP de Brezolles
- Un curage préventif des réseaux d'eaux usées gérés en régie est assuré chaque année. Sur l'année écoulée 11 200 mètres linéaires de réseaux ont été curés en préventif et 990 mètres en curatif (astreinte).
- Des tests à la fumée sont réalisés depuis le domaine public afin d'identifier les habitations susceptibles d'être non-conformes (eaux pluviales raccordées sur le réseau séparatif d'eaux usées). Les adresses détectées font alors l'objet d'un contrôle spécifique pris en charge par l'Agglo dans le but de confirmer et localiser les non-conformités. Les usagers reçoivent alors un courrier les obligeant à se mettre en conformité sous un délai de 6 mois. Sur l'année écoulée deux communes ont fait l'objet de contrôles : Ardelles et Tremblay-les-villages donnant lieu à la réalisation de 110 contrôles. 18 logements ont fait l'objet d'une non-conformité.
- Les campagnes de contrôles de bon fonctionnement des installations d'ANC ont été réalisées sur les communes suivantes : Thimert-Gâtelles, Bérou-la-Mulotière, Saint-Rémy-sur-Avre, Le Boullay-Thierry, Rueil-la-Gadelière, Nonancourt, Dampierre-sur-Avre, Crucey-Villages et Favières.

- **Travaux GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines)**

<u>Dreux :</u>

Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales chemin type mail (proximité NPNRU Koudougou) :

- Chemisage continu sur 67 ml
- 25 088 € HT de travaux pris en charge par la commune
- Renouvellement sur 25 ml
- 8 870 € HT de travaux pris en charge par la commune

- **Généralités GEPU**

- Patrimoine et grille de répartition par type d'ouvrage validés en commission assainissement et en conférence des Maires
- Arrêté préfectoral constatant, par commune et pour 56 communes, le coût net des charges transférées à l'Agglo du Pays de Dreux
- Délibération de l'Agglo pour fixer les attributions de compensation dès l'exercice 2026 à la suite de l'arrêté pris par le Préfet
- Arrêt des conventions de délégation signées (56 communes) pour l'exercice de la compétence GEPU au 31 décembre 2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

2.5 GeMAPI : faits marquants

- **Contrat Territorial Eau et Climat Blaise Eure Moyenne**

Le bilan de fin du contrat 2021-2024 a été conduit et présenté en comité de pilotage.

- **Item ruissellement**

L'Agglo du Pays de Dreux a été interpellée par un certain nombre de communes du territoire pour des problèmes d'inondations liés à des phénomènes de ruissellement.

A ce titre, un groupe de travail d'élu a été constitué dans l'objectif d'étudier les différents scénarios possibles pour la levée de l'item 4 de l'article L.211-7 du code de l'environnement « maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou lutte contre l'érosion des sols ». L'objectif était d'identifier des solutions permettant de gérer le sujet du ruissellement de manière uniforme et fédératrice.

L'Agglo a été assistée par un cabinet spécialisé en droit public et droit de l'environnement afin d'avoir un accompagnement juridique.

Les conclusions ont été les suivantes :

- L'item 4 ruissellement est porté par les entités compétentes en GeMAPI dès qu'il y a un impact ou une aggravation du risque inondation. Les actions peuvent alors être financées par la taxe GeMAPI.
- Conseil de clarifier les statuts de l'Agglo pour ne plus limiter la compétence GeMAPI aux items 1,2,5 et 8.
- Opportunité pour les syndicats (SMAVA et SEBV) de modifier leurs statuts, de la même façon que le point précédent.
- Possibilité d'un lancement, par l'Agglo, d'une étude globale avec proposition, *via* un groupement de commandes, de l'étendre aux deux syndicats.

- **Restauration des mares de Garancières-en-Drouais**

En partenariat avec la commune, le projet de restauration des mares de Garancières-en-Drouais a pu se concrétiser cette année. Cette restauration a pour objectif de développer la biodiversité mais aussi d'augmenter le stockage des eaux de ruissellement en conciliant la gestion des inondations et l'amélioration de la qualité de l'eau, tout en restant un lieu agréable et calme pour les habitants.

- **Restauration des berges du plan d'eau de Mézières-Ecluzelles**

Les travaux de restauration des berges du plan d'eau de Mézières-Ecluzelles ont débuté en juin 2025 par la baisse du niveau d'eau et la restauration des premiers secteurs. Ils se poursuivront sur l'année 2026 et permettront aux tronçons restaurés d'être sécurisés et en meilleur état pour y accueillir la faune et la flore locale.

2.6 Actions de communication de l'année

- **Agglorama**

- Inondations *« l'Agglo en première ligne pour prévenir les risques »* avec encart sur la renaturation et la désimperméabilisation des sols urbains (mars 2025)
- Dossier *« réenchanter le plan d'eau »* : travaux de renaturation des berges du plan d'eau de Mézières-Ecluzelles *« les berges renforcées »* (juin 2025)
- Sobriété en eau *« l'eau un enjeu collectif »* (juin 2025)
- Contrat Ocyclad Centre *« votre nouveau prestataire eau potable »* (juin 2025)
- Les mares *« un patrimoine à préserver »* avec encart sur les travaux de Garancières-en-Drouais (décembre 2025).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

- **Communication personnalisée**

 - Flyers règlement de service, assortis des *« 10 points essentiels »*.
 - Flyers prise de contrat Ocyclad Centre
 - Panneaux techniques explicatifs (x6) créés et installés sur le site du plan de Mézières-Ecluzelles (caissons végétalisés, retalutage, tunage, tressage, gabions, peignes végétaux)
 - Flyers et textes panneau pocket : Qualité de l'eau : paramètre 1-4 dioxane et présence de restrictions d'usage sur la commune de Tremblay-les-Villages
 - Mise à jour de la plaquette de communication *« Soyez bien raccordé ».*

3 Les chiffres clés de l'année

3.1 Préservation de la ressource en eau : chiffres clés

Sur les 29 communes où l'Agglo porte la compétence eau potable, quatre Aires d'Alimentation de Captages (AAC) sont établies avec une animation portée par l'Agglo du Pays de Dreux et exercée de la façon suivante :

- Animation portée et exercée par l'Agglo : AAC de Vert-en-Drouais et Vernouillet
- Animation portée par l'Agglo et déléguée par convention à la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir : AAC de Maillebois et Tremblay-les-Villages.

Les chiffres clés sont les suivants :

- Surface totale des AAC :
 - Vert-en-Drouais 5 300 ha
 - Vernouillet 5 020 ha
 - Maillebois 10 300 ha
 - Tremblay-les-Villages 1 250 ha

- Nombre d'exploitations agricoles concernées par les AAC
 - Vert-en-Drouais : 81
 - Vernouillet : 55
 - Maillebois : 100
 - Tremblay-Les-Villages : 24

- Nombre d'exploitations agricoles engagées dans un PSE : 9

3.2 Eau potable : chiffres clés

3.2.1 Nombre d'abonnés

Le nombre de foyers desservi par un réseau d'eau potable est de **29 491** sur les 29 communes.

3.2.2 Prix moyen pondéré TTC du m³ (pour 120 m³)

Le prix moyen du m³ d'eau potable pour l'ensemble du territoire desservi par l'Agglo du Pays de Dreux est de **3,48 € TTC** au 1er janvier 2026.

3.2.3 Rendement moyen du réseau de distribution

Le rendement moyen du réseau de distribution d'eau potable sur les 29 communes est de **68,92 %.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

3.2.4 *Volumes eau potable*

Le tableau ci-dessous présente le bilan des différents volumes à l'échelle des 29 communes où l'Agglo du Pays de Dreux est compétente

Volumes prélevés (m³)	5 481 309
Volumes produits* (m³)	5 164 068
Volumes importés (m³)	133 046
Volumes exportés (m³)	87 415
Volumes facturés (m³)	3 269 136

* volume produit = volume comptabilisé après traitement

3.2.5 *Facturation eau potable*

Sur les 29 communes où l'Agglo du Pays de Dreux exerce sa compétence, la facturation de l'eau potable est réalisée de la façon suivante :

- 1 commune par délégation de l'Agglo (Saint-Rémy-sur-Avre)
- 5 communes par l'Agglo en régie (Maillebois, Saint-Maixme-Hauterive, Thimert-Gâtelles, Tremblay-les-Villages et Vernouillet)
- 23 communes par le biais des contrats de délégation de service public

Le bilan de l'année passée pour les 5 communes où la facturation est exercée par l'Agglo en régie est le suivant :

- Nombre d'abonnés : 7 121
- Fréquence de facturation : 1 facture sur relève par an pour 4 communes et 2 factures par an (estimée + relevée) pour 1 commune (Vernouillet)
- Nombre de factures émises : 11 066 soit 2 729 981,09 € TTC facturés
- Taux d'impayés : 29,3 % soit 800 203,35 € TTC
- Taux d'abonnés mensualisés : 20,5 % soit 1 459 abonnés

3.2.6 *Instructions d'urbanisme en eau potable*

- **Nombre de dossiers instruits**

224 dossiers ont été instruits en 2025. Il n'est pas opportun de comparer ce nombre d'instructions à celui de 2024 car le périmètre des communes instruites a augmenté depuis l'été 2025.

- **Délai d'instruction**

Les avis des concessionnaires doivent être rendus dans un délai maximum d'un mois à réception du dossier de toute demande d'urbanisme. Sur l'année 2025, le délai moyen est de 13 jours d'instruction sur les 30 jours accordés et aucun dossier n'a été traité au-delà de ce délai de 30 jours.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

3.2.7 Exercice comptable de l'année écoulée : budget annexe eau potable

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES (€)	RECETTES (€)	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Alloué	10 255 654,19	10 255 654,19	4 619 694,07	4 619 694,07
Réalisé	7 969 614,53	8 348 226,64	1 446 426,06	1 590 590,20
Résultat de l'exercice	**378 612,11**		**144 164,14**	
Reprise du résultat N-1	2 733 188,80		95 681,50	
Résultat de clôture	**3 111 800,91**		**239 845,64**	
Restes à réaliser			753 540,30	1 351 137,11
Résultats nets	**3 111 800,91**		**837 442,45**	

3.3 Assainissement collectif : chiffres clés

3.3.1 Nombre de foyers

Le nombre de foyers desservi par un réseau d'assainissement collectif est de **33 891** sur les 37 communes.

3.3.2 Prix moyen pondéré TTC du m³ (pour 120 m³)

Le prix moyen du m³ pour l'ensemble du territoire géré par l'Agglo du Pays de Dreux est de **3,21 € TTC** au 1er janvier 2026.

3.3.3 Facturation assainissement collectif

Sur les 37 communes où l'Agglo du Pays de Dreux exerce sa compétence, la facturation de l'assainissement collectif est réalisée de la façon suivante :

- 5 communes par délégation de l'Agglo (Guainville, Montreuil, Oulins, Saint-Rémy-sur-Avre et Saint-Sauveur-Marville)
- 9 par l'Agglo en régie (Beauche, Brezolles, Laons, Maillebois, Saint-Georges-Motel, Saint-Maixme-Hauterive, Saint-Rémy-sur-Avre (3 abonnés), Thimert-Gâtelles et Tremblay-les-Villages)
- 24 communes par le biais du contrat de délégation de service public

Le bilan de l'année passée pour les 9 communes où la facturation est exercée par l'Agglo en régie est le suivant :

- Nombre d'abonnés : 2 668
- Fréquence de facturation : 1 facture sur relève par an
- Nombre de factures émises : 2 743 pour un montant de 424 457,45 € TTC
- Taux d'impayés : 24,3 % soit 102 959,22 € TTC
- Taux d'abonnés mensualisés : 27 % soit 729 abonnés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

3.3.4 Instructions d'urbanisme en assainissement collectif

- **Nombre de dossiers instruits**

519 dossiers ont été traités en 2025. Ce volume est plutôt stable en comparaison avec celui de 2024 qui s'élevait à 517 dossiers. Le périmètre des communes instruites n'a en effet pas évolué.

- **Délai d'instruction**

Les avis des concessionnaires doivent être rendus dans un délai maximum d'un mois à réception du dossier de toute demande d'urbanisme. Sur l'année 2025, le délai moyen est de 13 jours d'instruction sur les 30 jours accordés. Une attention particulière a été portée afin qu'aucun dossier ne soit traité au-delà de ce délai de 30 jours, alors que 14 dossiers avaient été qualifiés « hors-délai de 30 jours » en 2024.

3.3.5 Exercice comptable de l'année écoulée : budget annexe assainissement collectif

	FONCTIONNEMENT		**INVESTISSEMENT**	
	DEPENSES (€)	RECETTES (€)	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Alloué	17 327 777,72	17 327 777,72	11 336 764,57	11 336 764,57
Réalisé	12 032 587,49	12 616 511,11	5 704 481,28	5 672 877,22
Résultat de l'exercice	**583 923,62**		**-31 604,06**	
Reprise du résultat N-1	2 890 409,44		-153 517,26	
Résultat de clôture	**3 474 333,06**		**-185 121,32**	
Restes à réaliser			1 135 785,01	1 056 461,83
Résultats nets	**3 474 333,06**		**-264 444,50**	

Après couverture du déficit d'investissement, le résultat libre d'affectation sera de 3 209 888,56 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

3.4 Assainissement non collectif : chiffres clés

3.4.1 Tarifs des contrôles en assainissement non collectif

Tarifs TTC en €	au 01/01/2025
Compétences obligatoires	
Contrôle de bon fonctionnement	187,13
Contrôle de mutation	409,35
Contrôle de réalisation	175,44
Contrôle de conception	175,44
Compétences facultatives	
Entretien des installations	220,59

3.4.2 Instructions d'urbanisme en assainissement non collectif

- **Nombre de dossiers instruits**

233 dossiers ont été traités en 2025. L'année 2025 est la première année complète suivie par un tableau de bord détaillé des instructions du contrôle de conception d'assainissement non collectif dans le cadre de l'urbanisme. Plus de dossiers de demandes de permis de construire ont été reçus en amont de leur dépôt en mairie afin que les usagers se conforment à l'article R 431-16 du code de l'urbanisme qui prévoit que le dossier joint au permis de construire contienne l'attestation de conformité du projet d'assainissement non collectif.

- **Délai d'instruction**

Les avis des concessionnaires doivent être rendus dans un délai maximum d'un mois à réception du dossier de toute demande d'urbanisme. Sur l'année 2025, le délai moyen est de 14 jours d'instruction sur les 30 jours accordés et aucun dossier n'a connu de délai au-delà de ces 30 jours.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

3.4.3 Exercice comptable de l'année écoulée : budget annexe assainissement non collectif

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES (€)	RECETTES (€)	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Alloué	405 352,34	405 352,34	107 923,55	107 923,55
Réalisé	375 161,91	373 372,91	37 945,08	13 722,97
Résultat de l'exercice	**-1 789,00**		**-24 222,11**	
Reprise du résultat N-1	38 675,59		-63 823,55	
Résultat de clôture	**36 886,59**		**-88 045,66**	
Restes à réaliser				74 450,75
Résultats nets	**36 886,59**		**-13 594,91**	

Après couverture du déficit d'investissement, le résultat libre d'affectation sera de 23 291,68 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

Le RPQS est un document produit tous les ans pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. Ce rapport comprend une liste minimale d'indicateurs techniques et financiers à détailler par unité de gestion : chaque unité de gestion correspondant pour l'année écoulée à l'ensemble des installations appartenant à un même maître d'ouvrage et gérées par un même exploitant. Ce document est par conséquent valable pour les 81 communes de l'Agglo du Pays de Dreux où l'Agglo est compétente en assainissement non collectif.

4 Indicateurs réglementaires assainissement non collectif

4.1 Nombre d'installations

Le nombre d'installations non desservies par un réseau d'assainissement collectif est estimé à **12 000** sur les 81 communes.

4.2 Nombre d'habitants en ANC

Le nombre d'habitants en assainissement non collectif est estimé à **30 360**.

4.3 Nombre d'installations contrôlées dans l'année

956 installations ont été contrôlées que ce soit pour le contrôle de réalisation des travaux, le contrôle de bon fonctionnement de l'installation ou un contrôle pour mutation.

4.4 Taux de conformité

Le taux de conformité des installations d'assainissement non collectif est de **70,3%.**
Ce chiffre ne correspond pas au nombre d'installations conformes, mais à celles ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement (classe A, B et C).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

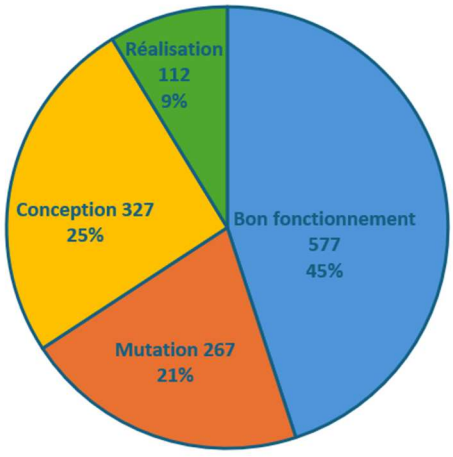
4.5 Indice de mise en œuvre

D302,0 Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	
VP.168 Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui
VP.169 Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération	Oui
VP.170 Délivrance pour les installations neuves ou à réhabiliter, de rapport de vérification de l'exécution évaluant la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires	Oui
VP.171 Délivrance pour les autres installations, de rapports de visite établis dans le cadre de la mission de contrôle du fonctionnement et de l'entretien	Oui
VP.172 Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Oui
VP.173 Existence d'un service capable d'assurer à la demande des propriétaires les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	Non
VP.174 Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange	Oui
Total : 120 /140 points	

5 Bilan des contrôles réalisés

5.1 Répartition des contrôles

Il y a eu 1283 contrôles réalisés au cours de l'année par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), le diagramme ci-dessous reprend la répartition par type de contrôle

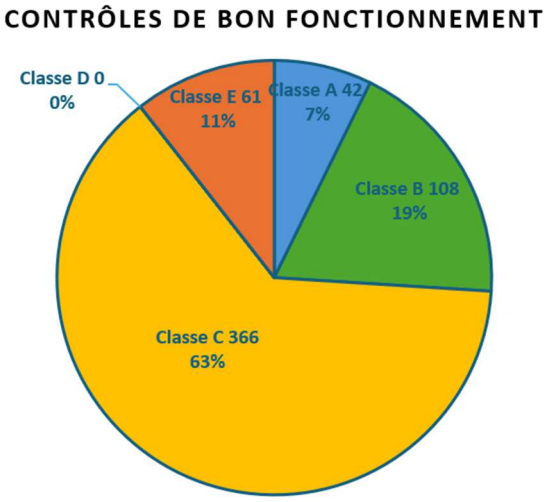


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

5.2 Taux de conformité

5.2.1 Contrôles de bon fonctionnement

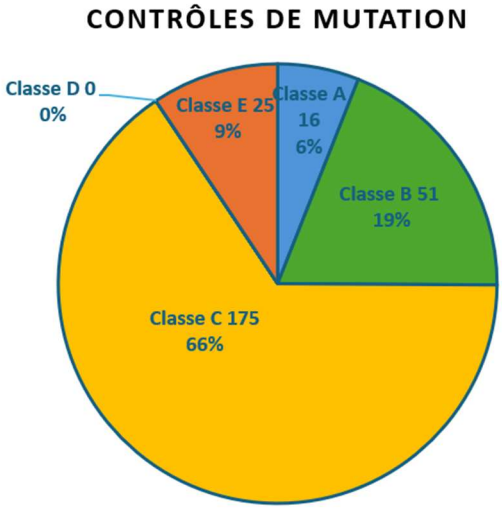
577 contrôles de bon fonctionnement ont été effectués, le diagramme ci-dessous présente la répartition par classe



Nombre de contrôles conformes (Classes A et B) : 150 soit 26 %
Nombre de contrôles non conformes (Classe C, D et E) : 427 soit 74 %

5.2.2 Contrôles de mutation

267 contrôles pour mutation ont été réalisés, le diagramme ci-dessous présente la répartition par classe

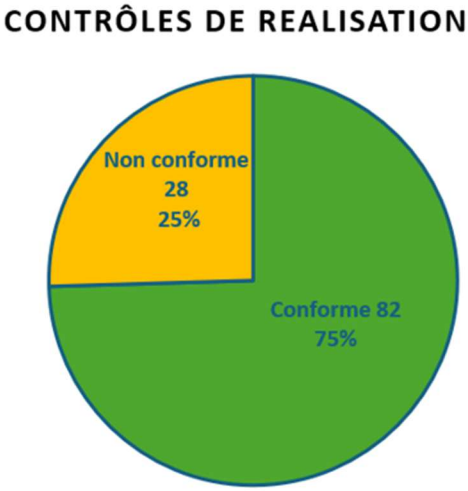


Nombre de contrôles conformes (Classes A et B) : 67 soit 25 %
Nombre de contrôles non conformes (Classe C, D et E) : 200 soit 75 %

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

5.2.3 Contrôles de réalisation

112 contrôles de réalisation effectués au cours de l'année, le diagramme ci-dessous présente la répartition de la conformité ou non des installations contrôlées.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public – EAU POTABLE

2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

Le RPQS est un document produit tous les ans pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. Ce rapport comprend une liste minimale d'indicateurs techniques et financiers à détailler par unité de gestion : chaque unité de gestion correspondant pour l'année écoulée à l'ensemble des installations appartenant à un même maître d'ouvrage et gérées par un même exploitant. Ce document est complété par le rapport d'activité annuel fourni par le(s) délégataire(s) qui résume les éléments techniques et financiers de l'exploitation du périmètre concédé.

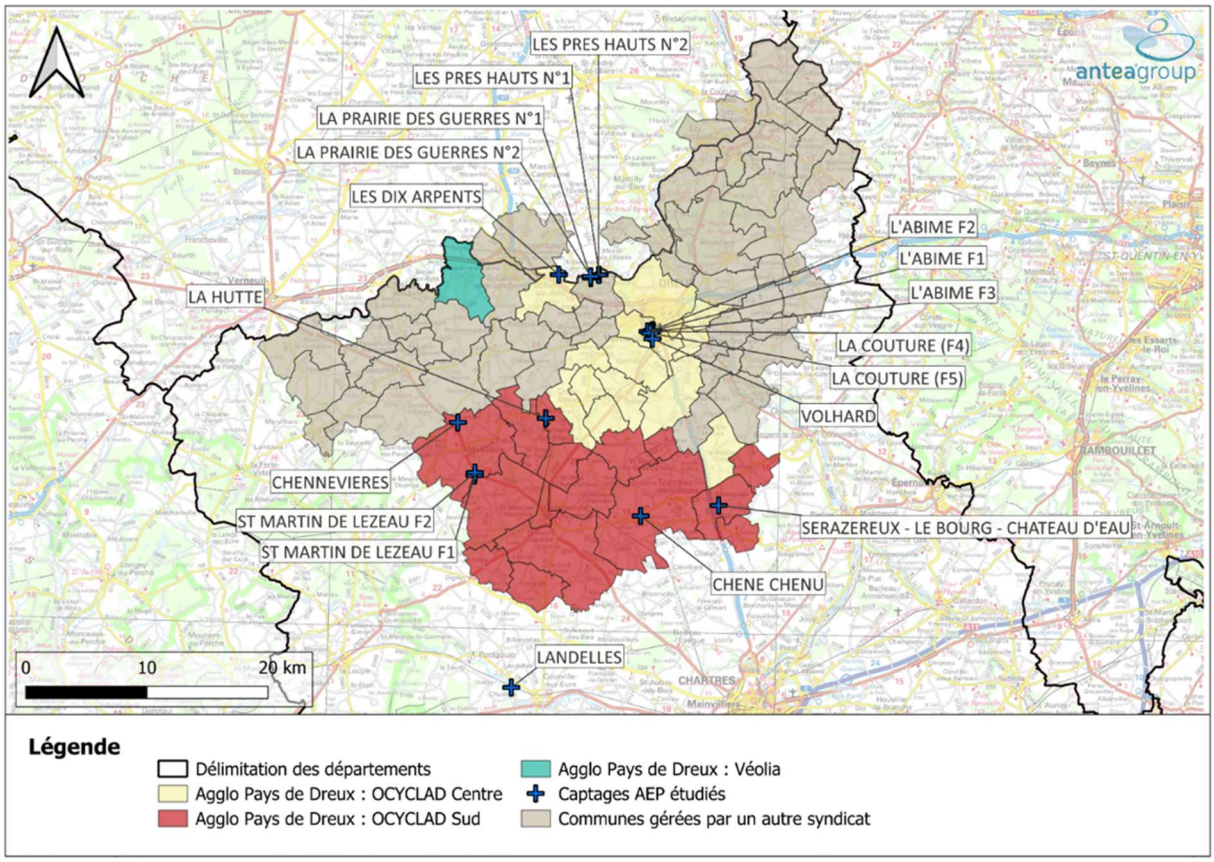
A ce titre pour l'année écoulée et sur le périmètre où l'Agglo du Pays de Dreux exerce la compétence eau potable, 6 unités de gestion sont définies :

- Bassin du Thymerais production et distribution (15 communes)
- Usine Vernouillet production
- Usine Vernouillet distribution (10 communes)
- Dampierre-sur-Avre distribution
- Dreux et Sainte-Gemme-Moronval distribution
- Saint-Rémy-sur-Avre production et distribution

6 Les captages

6.1 La liste

L'Agglo du Pays de Dreux exploite 18 captages. Un captage sur la commune de Dampierre-sur-Avre est abandonné.



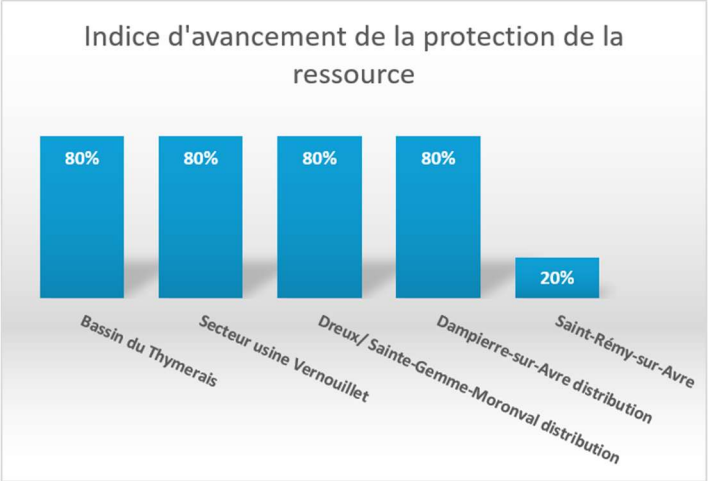
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

L'état d'avancement des DUP (Déclarations d'Utilité Publique) et AAC (Aire d'alimentation de Captage) pour chacun des captages est précisé ci-après :

Nom du captage	Commune	Date DUP	Délimitation AAC	Surface AAC
La Vallée de Pluvignon	Landelles	09/06/2009	Délimitation non validée	
F1 St Martin de Lézeau	Maillebois	09/06/2009	Etablie en 2007 et revue en 2011	10 300 ha
F3 St Martin de Lézeau	Maillebois			
Chennevières	Maillebois	09/06/2009	En cours	2 866 ha
La Hutte	Fontaine-les-Ribouts	En cours	En cours	290 ha
Chêne Chenu	Tremblay-les-Villages	27/12/1994	Etablie en 2011	1 250 ha
Serazereux	Serazereux	09/06/2009	Pas de délimitation	
Abime F1	Vernouillet	29/03/2014	Revue en 2009	5 020 ha
Abime F2	Vernouillet			
Abime F3	Vernouillet			
La Couture F4	Vernouillet	09/07/1985		
La Couture F5	Vernouillet			
Volhard F6	Vernouillet			
Les Prés Hauts F1	Vert-en-Drouais	02/08/2019	Etablie en 2010	5 300 ha
Les prés Haut F2	Vert-en-Drouais	02/08/2019		
Les Prairies des Guerres F1	Vert-en-Drouais	24/06/2009		
Les Prairies des Guerres F2	Vert-en-Drouais	24/06/2009		
Les Dix Arpents	Saint-Rémy-sur-Avre	En cours	En cours	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

6.2 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (en %)



7 Le patrimoine eau potable

7.1 Ouvrages de traitement

L'Agglo du Pays de Dreux dispose d'une usine de traitement (usine de l'Abîme) implantée sur la commune de Vernouillet et alimentée par les 6 forages exploités par l'Agglo sur cette commune.

- Capacité de traitement : 21 000 m^3/jour
- Année de construction : août 1995

Elle permet le traitement :

- Des nitrates après injection d'éthanol et d'acide phosphorique et passage sur des filtres biologiques (Nitrazur®) ;
- Des molécules phytosanitaires après oxydation à l'ozone ;
- De la turbidité après injection d'un floculant et filtration sur charbons actifs ;
- Bactériologique par chloration.

7.2 Ouvrages de stockage

Sur le réseau de distribution un certain nombre d'ouvrages de stockage de type châteaux d'eau ou bâches sont nécessaires pour une distribution en gravitaire de l'eau potable. La liste des ouvrages de stockage par commune se trouve en annexe.

- Nombre de châteaux d'eau : 19
- Nombre de bâches de stockage : 18
- Volume total de stockage : 15 235 m^3

Commune	Nombre de châteaux d'eau	Volume de stockage châteaux d'eau (en m^3)	Nombre de bâche	Volume de stockage bâches (en m^3)
Bassin du Thymerais distribution	10	2 465 m³	3	800 m³
Secteur Usine distribution	6	1 700 m³	8	3 720 m³
Dampierre-sur-Avre distribution	1	150m³	0	0
Dreux/Ste Gemme Moronval distribution	1	500 m³	5	4 720m³
Saint-Rémy-sur-Avre distribution	1	1 000 m³	2	1 000 m³

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

7.3 Les réseaux

Dans le tableau ci-dessous sont indiqués par unité de gestion, les linéaires de réseaux, le taux de renouvellement de ces réseaux et l'indice de connaissance patrimoniale.

La liste des linéaires de réseaux par commune est présente en annexe.

Unité de gestion	Linéaire de réseaux (km)	Taux de renouvelement (%)	Connaissance patrimoniale/120 points
Bassin du Thymerais	330,39	0,01	102
Secteur usine Vernouillet production	43,4	0	95
Secteur usine Vernouillet distribution	220,77	0,08	116
Dreux/Sainte-Gemme-Moronval	185,97	0,08	120
Dampierre-sur-Avre	25,51	0,68	115
Saint-Rémy-sur-Avre	37,2	0	111

8 Résultats d'exploitation

8.1 Abonnés desservis

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'habitants et le nombre d'abonnés par unité de gestion. La liste de ces données par commune est présente en annexe.

Unité de gestion	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés
Bassin du Thymerais	11 286	5 507
Secteur Usine distribution	20 202	8 145
Dampierre-sur-Avre	775	368
Dreux/Ste Gemme Moronval distribution	33 191	13 520
Saint-Rémy-sur-Avre	4 104	1 951

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

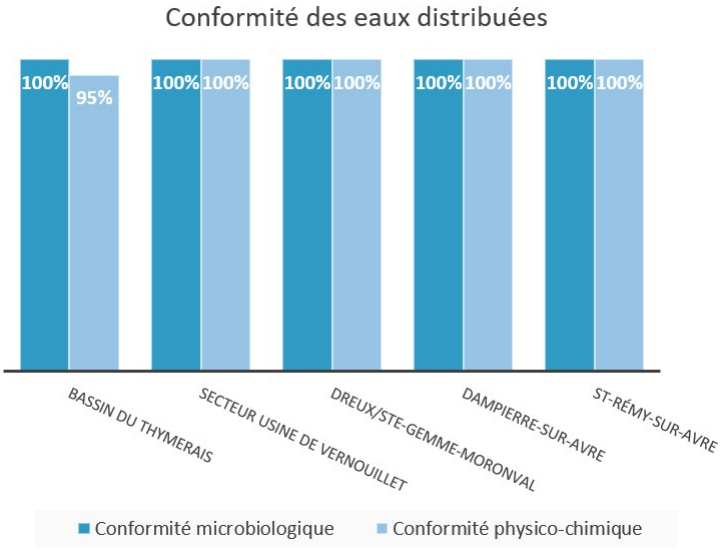
8.2 Volumes et rendements

Le tableau ci-dessous présent les différents volumes et rendements par unité de gestion. La liste de ces données par commune est présente en annexe.

Unité de gestion	Bassin du Thymerais	Usine de Vernouillet Production	Secteur Usine distribution	Dampierre-sur-Avre	Dreux/Ste Gemme Moronval	Saint-Rémy-sur-Avre
Volumes prélevés (m³)	854 080	4 167 898				459 331
Volumes produits (m³)*	840 625	3 864 112				459 331
Volumes importés (m³)	78 028	0	1 405 917	55 018	2 162 817	0
Volumes exportés (m³)	50 648	3 329 403	13 906	0	22 861	0
Volumes facturés (m³)	517 258		951 405	34 806	1 599 998	165 669
Volumes non comptés (m³)	2 590,50	86 007	1 949	39	33 139	119
Volumes de service comptabilisés (m³)	11 869	151 529	657	1 522	4 341	619
Rendement réseau (%)	63,39	92,31	68,85	66,10	76,77	36,23
Rendement primaire (%)	59,2		68,3	63,3	74,8	36,1
Indice linéaire de pertes (m3/km/j)	2,79	18,76	5,44	2,00	7,40	21,57
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j)	2,91	33,75	5,47	2,17	7,95	21,63

*Volume produit = volume après traitement

8.3 Qualité de l'eau distribuée



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

8.4 Continuité de service

Le tableau ci-dessous indique par unité de gestion le nombre de coupures d'eau non programmées dans l'année et le taux d'occurrence de ces interruptions pour 1000 abonnés.

Unité de gestion	Nombre de coupures non programmées	Taux d'occurrence des interruptions non programmées (/1000abonnés)
Bassin du Thymerais	39	7,08
Secteur usine Vernouillet distribution	19	2,33
Dreux/Sainte-Gemme-Moronval	22	1,61
Dampierre-sur-Avre	8	21,74
Saint-Rémy-sur-Avre	5	2,56

8.5 Relations avec les abonnés

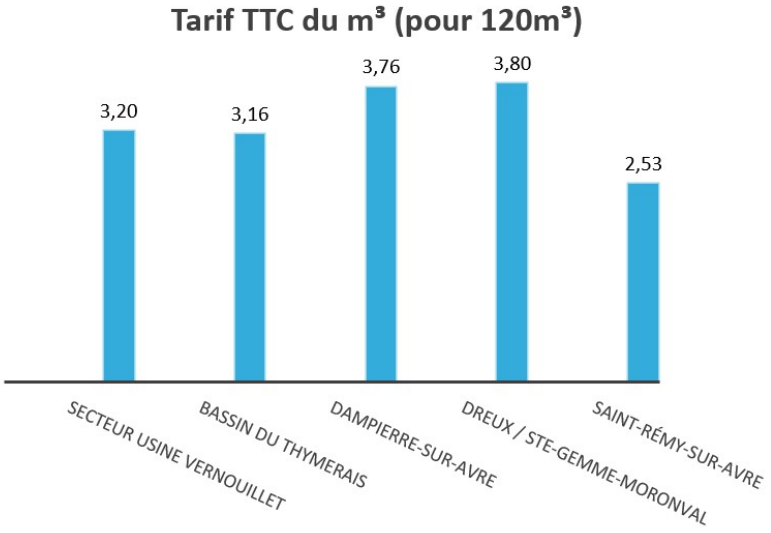
Le tableau ci-dessous présente par unité de gestion, les informations concernant le délai d'ouverture des branchements et le taux de réclamations écrites reçues.

Unité de gestion	Taux de respect du délai d'ouverture des branchements (%)	Délai maximal d'ouverture des branchements (j)	Taux de réclamations écrites (nb/1000ab)
Bassin du Thymerais	100	2	10,71
Secteur usine Vernouillet distribution	100	3	3,68
Dreux/Sainte-Gemme-Moronval	100	3	0,73
Dampierre-sur-Avre	100	1	5,43
Saint-Rémy-sur-Avre	100	2	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

8.6 Indicateurs financiers

8.6.1 Tarif



Prix TTC au m^3 pour une facture de 120 m^3 au 1er janvier 2026 par unité de gestion et concernant le plus grand nombre d'habitants, les tarifs par commune sont détaillés en annexe.

8.6.2 Durée d'extinction de la dette

Encours total de la dette pour l'eau potable : 1 788 895 €
Epargne brute annuelle pour l'eau potable : 1 560 714 €

La durée d'extinction de la dette de la collectivité pour l'eau potable est de 1,1 an.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public – ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

Le RPQS est un document produit tous les ans pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. Ce rapport comprend une liste minimale d'indicateurs techniques et financiers à détailler par unité de gestion : chaque unité de gestion correspondant pour l'année écoulée à l'ensemble des installations appartenant à un même maître d'ouvrage et gérées par un même exploitant. Ce document est complété par le rapport d'activité annuel fourni par le(s) délégataire(s) qui résume les éléments techniques et financiers de l'exploitation du périmètre concédé.

A ce titre pour l'année écoulée et sur le périmètre où l'Agglo du Pays de Dreux exerce la compétence assainissement collectif, 2 unités de gestion sont définies :

- La régie qui correspond aux 16 systèmes d'assainissement exploités en régie ainsi que deux communes (Guainville et Oulins) où les réseaux sont exploités en régie mais raccordés sur des stations d'épuration extra-communautaires
- La régie intéressée qui correspond aux 5 systèmes d'assainissement où l'exploitation a été déléguée à AQUAD

A noter que sur la commune de Saint-Sauveur-Marville les réseaux sont exploités en régie sur le hameau de Marville-les-Bois, raccordé sur une station d'épuration dédiée et par AQUAD sur le hameau de Bigeonnette raccordé sur la station d'épuration de Châteauneuf-en-Thymerais.

9 Le patrimoine eaux usées

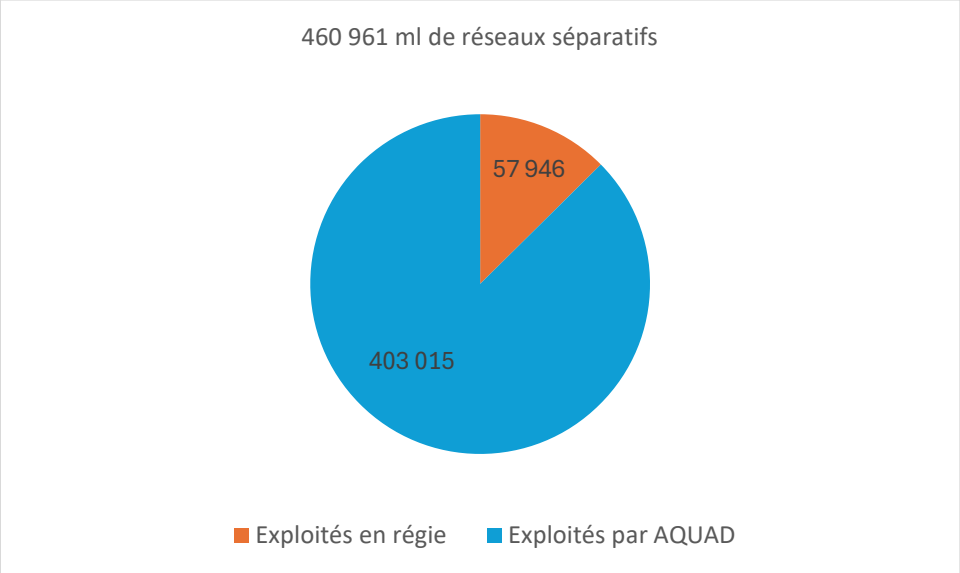
9.1 Les réseaux et ouvrages associés

Les linéaires de réseaux et ouvrages associés (postes de refoulement et déversoirs d'orage) sur le périmètre où l'Agglo du Pays de Dreux exerce ses compétences sont indiqués ci-après et détaillés par commune en annexe.

37 communes disposent d'un réseau d'assainissement collectif raccordé sur une station d'épuration.
Les 81 communes de l'Agglo disposent d'un réseau de collecte et de transport des eaux pluviales plus ou moins étendu.

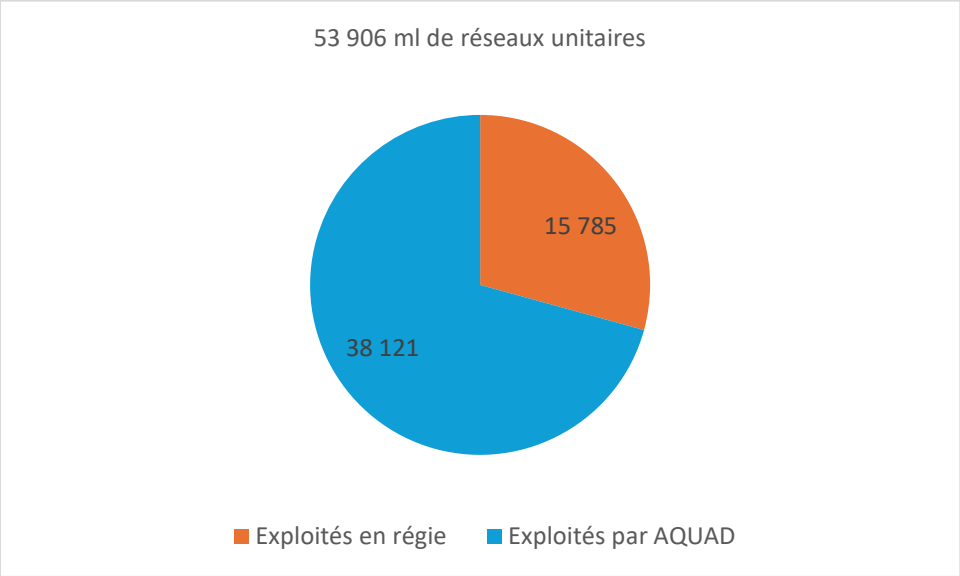
9.1.1 Les linéaires de réseaux gravitaires (en mètres linéaires)

- Réseaux séparatifs

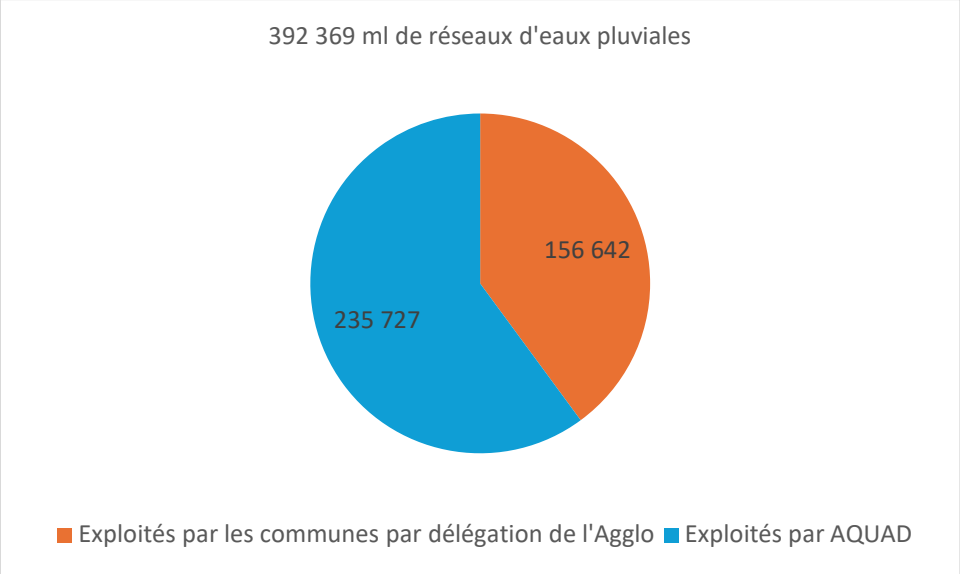


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

- Réseaux unitaires



- Réseaux eaux pluviales



9.1.2 Nombre de déversoirs d'orage

- 24 au total
- 2 exploités en régie
- 22 exploités par AQUAD

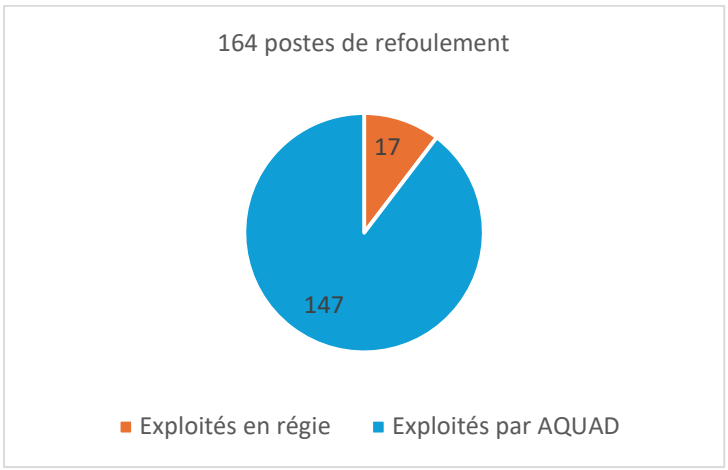
9.1.3 Nombre de bassins de rétention eaux pluviales

- 105 au total
- 45 exploités par les communes par délégation de l'Agglo pour 56 communes
- 60 exploités par AQUAD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

9.1.4 Nombre de postes de refoulement

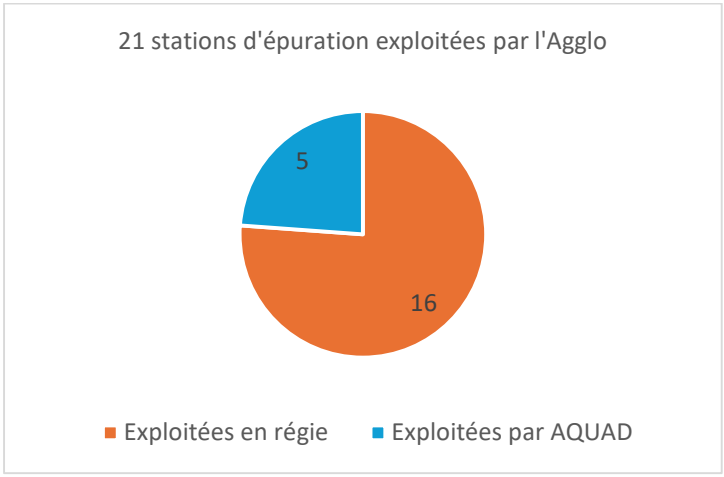
- Eaux usées



- Eaux pluviales
 - 2 au total
 - 1 exploité par délégation de l'Agglo par la commune de Saussay
 - 1 exploité par AQUAD

9.2 Les stations d'épuration

- Nombre de stations d'épuration



- Description des systèmes d'assainissement où plusieurs communes sont raccordées sur une même station d'épuration (STEP)

 - Système d'assainissement de Châteauneuf-en-Thymerais : 3 communes sont raccordées sur la STEP de Châteauneuf-en-Thymerais à savoir Châteauneuf-en-Thymerais, Thimert-Gâtelles et Saint-Sauveur-Marville (hameau de Bigeonnette)

 - Système d'assainissement de Dreux : 20 communes sont raccordées sur la STEP de Dreux à savoir Abondant, Aunay-sous-Crécy, Charpont, Cherisy, Crécy-Couvé, Dreux, Écluzelles, Garnay, Le Boullay-Mivoye, Le Boullay-Thierry, Luray, Marville-Moutiers-Brûlé, Mézières-en-Drouais, Sainte-Gemme-Moronval, Saulnières, Serazereux, Tréon, Vernouillet, Vert-en-Drouais et Villemeux-sur-Eure

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

- Système d'assainissement de Saint-Rémy-sur-Avre : 17 abonnés de Nonancourt sont raccordés sur la STEP de Saint-Rémy-sur-Avre (numéros impairs du 1 au 21 route de Nonancourt et 3 industriels)

Une annexe dédiée donne les caractéristiques principales de chacune des stations d'épuration.

10 Résultats d'exploitation

10.1 Abonnés desservis

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'habitants et d'abonnés par unité de gestion, ces données sont détaillées par commune en annexe.

Unité de gestion	nombre d'habitants	Nombre d'abonnés
Régie	15004	4812
Régie intéressée	73686	29083

10.2 Indicateurs réseau

Unité de gestion	Régie	Régie intéressée
Nombre d'autorisations de déversement d'effluents industriels	1	7
Points de curage fréquents du réseau (/100km)	0	43
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (sur 120 points)	93	25
Linéaire de réseau renouvelé (km)	1,918	0
Taux de renouvelement (%)	0,52	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

10.3 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel

	Régie	Régie intéressée
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs	Oui	Oui
Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet	Oui	Oui
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en oeuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	Non	Oui
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 21 juillet 2015	Oui	Oui
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration	Oui	Oui
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	Oui	Oui
Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	Non	Oui
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	Oui	Oui
Pollution collectée estimée en DBO5 (kgDBO5/j)	420	2740
Total	30	120

10.4 Performance des équipements d’épuration

Le tableau suivant présente, la charge organique entrante, et la conformité des performances pour les stations de traitement des eaux usées bénéficiant d’un suivi réglementaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

	Nombre de bilan 24h réalisés	Nombre de bilan 24h conformes	Charge entrante (KgDBO5/j)	Conformité des performances (%)
Ardelles	0	0		
Beauche	0	0		
Brezolles	12	12	60,96	100
Laons	1	1	21	100
Maillebois Blévy	0	0		
Maillebois Dampierre sur Blévy	0	0		
Maillebois Bourg	1	1	8,07	100
Montreuil	0	0		
Saint-Gorges-Motel	0	0		
Saint-Maixme-Hauterive	0	0		
Saint-Rémy-sur-Avre	12	12	114	100
Saint-Sauveur-Marville Marville les bois	0	0		
Tremblay-les-Villages Bourg	1	1	37,3	100
Tremblay-les-Villages Chêne Chenu	1	1	8,69	100
Tremblay-les-Villages La Vallée du Saule	1	1	1,1	100
Tremblay-les-Villages Neuville la Mare	0	0		
Total Régie	29	29	251,12	100
Chateauneuf-en-Thymerais	12	12	113	100
Dreux	119	113	2 529	95
Ezy-sur-Eure	12	12	63	100
Ivry-la-Bataille	33	33	66,5	100
Villemeux sur Eure Cherville	0	0		
Total Régie intéressée	176	170	2 771,5	95,4

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

10.5 Evacuation des boues produites

	Quantité de boues évacuées (Tonnes de MS)	Quantité de boues admise par une filière conforme (tonnes de MS)	Taux de conformité d'évacuation (%)
Ardelles	2,25	2,25	100
Beauche	0	0	
Brezolles	17,69	17,69	100
Laons	0	0	
Maillebois Blévy	0	0	
Maillebois Dampierre sur Blévy	0	0	
Maillebois Bourg	0	0	
Montreuil	5	5	100
Saint-Gorges-Motel	0,7	0,7	100
Saint-Maixme-Hauterive	0	0	
Saint-Rémy-sur-Avre	48,71	48,71	100
Saint-Sauveur-Marville Marville les bois	0	0	
Tremblay-les-Villages Bourg	0	0	
Tremblay-les-Villages Chêne Chenu	0	0	
Tremblay-les-Villages La Vallée du Saule	0	0	
Tremblay-les-Villages Neuville la Mare	0	0	
Total Régie	74,35	74,35	100
Chateauneuf-en-Thymerais	52,81	52,81	100
Dreux	576,31	576,31	100
Ezy-sur-Eure	24,32	24,32	100
Ivry-la-Bataille	40,8	40,8	100
Villemeux-sur-Eure Cherville	0	0	
Total Régie intéressée	694,24	694,24	100

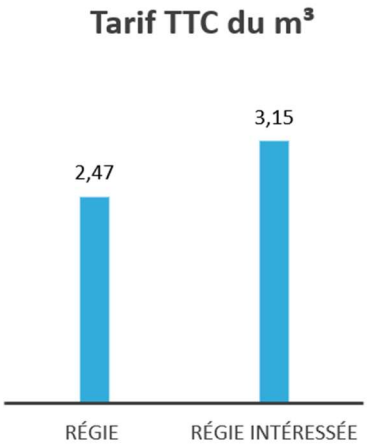
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

10.6 Relations avec les abonnés

Unité de gestion	Taux de débordement dans les locaux des usagers (/1000 abonnés)	Taux de réclamation écrites (/1000 abonnés)
Régie	0	1,25
Régie intéressée	0	7,46

10.7 Indicateurs financiers

10.7.1 Tarifs



Prix TTC au m^3 pour une facture de 120 m^3 au 1er janvier 2026 par unité de gestion et concernant le plus grand nombre d'habitants, les tarifs par commune sont détaillés en annexe.

10.7.2 Durée d'extinction de la dette

Encours total de la dette pour l'assainissement collectif : 27 696 164 €
Epargne brute annuelle pour l'assainissement collectif : 3 341 371 €

La durée d'extinction de la dette de la collectivité pour l'assainissement collectif est de 8,3 ans.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

Perspectives de la DCEB

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

11 Perspectives transversales

- **Facturation eau potable et assainissement collectif**

La reprise de la facturation implique pour l'année à venir la mise en œuvre des actions opérationnelles suivantes :

- Mise à jour des outils informatiques de facturation ;
- Déploiement accéléré de la télérelève et mise en adéquation avec le logiciel de facturation ;
- Récupération des fichiers clients ;
- Fin de la convention de délégation de facturation signée avec la commune de Saint-Sauveur-Marville ;
- Signature de conventions pour la facturation de l'assainissement collectif avec Ocyclad Centre pour 11 communes (Aunay-sous-Crécy, Crécy-Couvé, Dreux, Garnay, Le Boullay-Thierry, Luray, Marville-Moutiers-Brûlé, Saint-Rémy-sur-Avre, Sainte-Gemme-Moronval, Saulnières et Tréon) et avec le SIAE de la Vallée de l'Eure pour les communes de Ezy-sur-Eure et Ivry-la-Bataille.

12 Perspectives préservation de la ressource en eau

- **Actions d'animation sur les Aires d'Alimentation des Captages (AAC)**

Mise en place d'une convention pluriannuelle avec la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir.

13 Perspectives eau potable

- **Travaux eau potable**

Renouvellement de canalisations anciennes à l'occasion de travaux de voirie :

- Route de Boissy et impasse de l'église à Garancières
- Route de Châtaincourt et chemin des Bretonnières à Saulnières

Renouvellement de canalisations en plomb rue du Moulin Neuf à Tremblay-les-Villages

Dévoiement d'une canalisation en servitude rue du Boullay-Mivoye sur la commune du Boullay-Thierry

- **Exploitation eau potable**
 - L'entrée en vigueur de la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau Seine Normandie est prévue au 1er janvier 2026. Le montant des nouvelles redevances sera indexé à la performance des réseaux d'eau potable ;
 - Les schémas directeurs et Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux seront adoptés en 2026, avec un plan pluriannuel d'investissement sur 10 ans ;
 - Le captage des dix Arpents à Saint-Rémy-sur-Avre doit être protégé par une Déclaration d'Utilité Publique, dont la procédure sera lancée en 2026.

14 Perspectives assainissement collectif et non collectif

- **Travaux assainissement collectif**

Inspection télévisée des réseaux eaux usées et eaux pluviales avant travaux de voirie rue Bourg Vieil à Brezolles afin d'évaluer les éventuels travaux de réhabilitation

Réception des travaux de la nouvelle station d'épuration de Saint Sauveur Marville

Réhabilitation par chemisage du réseau eaux usées pour limiter les intrusions d'eaux claires parasites de nappe :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

- Tronçons sur les rues Aristide Briand, du Parc, de la Passerelle, Quai de l'Eure, Frédéric Passy, Isambard, place Félix Hulin et boulevard Abel Lefèvre à Ezy-sur-Eure
- Tronçons sur les rues de la Mairie et du Calvaire à Maillebois (hameau de Blévy)
- Tronçons sur les rues du Calvaire, de la Blaise, des Acacias et impasse de la Plaine à Maillebois (hameau de Dampierre-sur-Blévy)

- **Exploitation assainissement collectif et non collectif**
 - L'entrée en vigueur de la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau Seine Normandie est prévue au 1er janvier 2026. Le montant des nouvelles redevances sera indexé à la performance des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration ;
 - Un nouveau schéma directeur d'assainissement va être réalisé ;
 - Les contrôles de bon fonctionnement des installations d'ANC seront réalisés sur les communes de Ardelles, Serazereux, Gilles, Saint-Ange-et-Torçay, Fontaine-les-Ribouts, Saint-Jean-de-Rebervilliers, Guainville, Maillebois, Tremblay-les-Villages, Le Boullay-les-Deux-Eglises.

- **GEPU**

Reprise de l'exploitation des ouvrages sur 56 communes avec mise en place d'un service rendu homogène et identique à celui jusque-là apporté par l'Agglo du Pays de Dreux sur 25 communes ;

Consultation à lancer pour retenir un prestataire pour la réalisation des prestations préventives et curatives ;

Levée des options prévues au contrat pour l'exploitation des ouvrages par AQUAD sur les communes de Ecluzelles, Ezy-sur-Eure, Thimert-Gâtelles et Saint-Sauveur-Marville ;

Propositions à formuler pour la prise en charge des charges d'investissement pour la compétence GEPU.

15 Perspectives GeMAPI

- **Le Contrat de Territoire (CT) Blaise Eure-Moyenne 2026-2030**

La construction et la rédaction d'un nouveau Contrat de Territoire Blaise Eure-Moyenne 2026-2030 permettra à l'Agglo du Pays de Dreux et à ses partenaires (SEBV et Fédérations de Pêche 28 et 27) de poursuivre leurs actions de gestion et de restauration des milieux aquatiques en attendant un avenant en fin d'année 2026 qui inclura les structures qui agissent pour la protection de la ressource en eau.

- **Travaux**

Réception des travaux de renaturation des berges du plan d'eau de Mézières-Ecluzelles ;

Restauration de la zone humide de Fontaine-les-Ribouts ;

Lancement du plan de restauration des mares communales.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

GLOSSAIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

AAC	Aire d'Alimentation de Captage
AESN	Agence de l'Eau Seine Normandie
ANC	Assainissement Non Collectif
BAC	Bassin d'Alimentation de Captage
CCSPL	Commission Consultative des Services Publics Locaux
CLECT	Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
DBO_5	Demande Biochimique en Oxygène sur 5 jours
DUP	Déclaration d'Utilité Publique
EH	Équivalent-Habitants
EP	Eaux Pluviales
EU	Eaux Usées
Ha	Hectare (1 ha = 10 000 m^2)
ITV	Inspection Télévisée
ml	Mètres Linéaires
PSE	Paiements pour Services Environnementaux
UNI	Réseau Unitaire
SIG	Système d'Information Géographique
STEP	Station d'épuration

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

ANNEXES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

16 Patrimoine eau potable

16.1 Ouvrages de stockage

Commune	Nombre de châteaux d'eau	Volume de stockage châteaux d'eau (en m^3)	Nombre de bâches	Volume de stockage bâches (en m^3)
Chateauneuf-en-Thymerais	1	1200m³	0	
Le Boullay-les-Deux-Eglises	1	100m³	0	
Maillebois	2	75m³ + 400m³	2	100m³ + 300m³
Saint-Sauveur-Marville	2	100m³ (by passé) + 50m³	0	
Serazereux	1	180m³	0	
Thimert-Gâtelles	3	400m³ + 2 x 30m³	0	
Tremblay-les-Villages	0		1	400m³
Aunay-sous-Crécy	1	150m³	0	
Crécy-Couvé	1	250m³	0	
Dampierre-sur-Avre	1	150m³	0	
Dreux	1	500m³	5	2400m³ + 2 x 750m³
Garancières-en-Drouais	1	75m³	0	
Garnay	0		2	2 x 200m³
Le Boullay-Thierry	0		1	120m³
Marville-Moutiers-Brulé	1	75m³	0	
Saint-Rémy-sur-Avre	1	1000m³	2	2 x 500m³
Tréon	1	150m³		
Vernouillet	1	1000m³	5	1000m³ + 2 x 500m³ + 800m³ + 400m³
Total	19	5815	18	9420

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

16.2 Linéaires de réseaux

Commune	Longeurs totales canalisations (km)
Adelles	10,44
Chateauneuf-en-Thymerais	24,49
Favières	21,05
Fontaines-les-Ribouts	9,909
Le Boullay-les-Deux-Eglises	8,104
Maillebois	49,778
Ormoy	3,83
Saint-Ange-et-Torçay	13,082
Saint-Jean-de-Rebervilliers	6,679
Saint-Maixme-Hauterive	25,594
Saint-Sauveur-Marville	20,284
Serazereux	12,352
Thimert-Gâtelles	47,995
Tremblay-les-Villages	80,896
Puiseux	1,749

Commune	Longeurs totales canalisations (km)
Aunay-sous-Crécy	14,27
Crécy-Couvé	10,58
Dampierre-sur-Avre	25,51
Dreux	171,87
Garancières-en-Drouais	7,3
Garnay	19,33
Le Boullay-Thierry	9,05
Luray	12,3
Marville-Moutiers-Brulé	22,58
Sainte-Gemme-Moronval	14,1
Saint-Rémy-sur-Avre	37,2
Saulnières	14,25
Tréon	16,61
Vernouillet	94,5

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

17 Nombre d'abonnés eau potable

Commune	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés
Adelles	215	111
Chateauneuf-en-Thymerais	2685	1396
Favières	651	258
Fontaines-les-Ribouts	191	116
Le Boullay-les-Deux-Eglises	246	131
Maillebois	958	578
Ormoy	237	108
Saint-Ange-et-Torçay	287	145
Saint-Jean-de-Rebervilliers	243	115
Saint-Maixme-Hauterive	430	240
Saint-Sauveur-Marville	941	260
Serazereux	547	252
Thimert-Gâtelles	1 260	585
Tremblay-les-Villages	2 259	1 147
Puiseux	136	65

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

Commune	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés
Aunay-sous-Crécy	658	301
Crécy-Couvé	261	141
Dampierre-sur-Avre	775	368
Dreux	32 045	13 067
Garancières-en-Drouais	283	120
Garnay	1 043	476
Le Boullay-Thierry	604	247
Luray	1 591	639
Marville-Moutiers-Brulé	1 050	425
Sainte-Gemme-Moronval	1 146	453
Saint-Rémy-sur-Avre	4 104	1 951
Saulnières	764	350
Tréon	1 445	632
Vernouillet	12 503	4 814

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

18 Volumes et rendements eau potable

18.1 Volumes

Commune	Volumes mis en distribution (m³)	Volumes exportés (m³)	Volumes comptabilisés (domestiques + non domestiques) (m³)	Volumes non comptés (m³)	Volumes de service comptabilisés (m³)
Adelles	17395,63	0	9 301	1092	0
Chateauneuf-en-Thymerais	170538	0	101 969	370	0
Favières	54926,75	0	41 678	142	200
Fontaines-les-Ribouts	14823	0	10 168	5,5	1 100
Le Boullay-les-Deux-Eglises	20619	0	13 672	68	50
Maillebois	79630,7	0	41 205	96	10 199
Ormoy	12 364	0	9 862	75	0
Saint-Ange-et-Torçay	17034	0	9 506	50	0
Saint-Jean-de-Rebervilliers	10 391	-	9 804	55	0
Saint-Maixme-Hauterive	34 921	-	16 842	217	0
Saint-Sauveur-Marville	44 201	-	44 201	80	40
Serazereux	35 726	-	26 076	35	80
Thimert-Gâtelles	102 317	-	58 219	175	0
Tremblay-les-Villages	208 629	50 648	119 842	130	200
Puiseux	6 916	-	4 913	0	0

Commune	Volumes mis en distribution (m³)	Volumes exportés (m³)	Volumes comptabilisés (domestiques + non domestiques) (m³)	Volumes non comptés (m³)	Volumes de service comptabilisés (m³)
Aunay-sous-Crécy	45 734	0	32 313	39	21
Crécy-Couvé	26 747	817	14 345	7	0
Dampierre-sur-Avre	55 018	0	34 806	39	1 522
Dreux	2 162 817	85 429	1 550 337	32 943	3 461
Garancières-en-Drouais	13 217	0	9 872	9	319
Garnay	78 341	0	58 282	13	26
Le Boullay-Thierry	42 162	13 089	25 141	19	1
Luray	67 280	0	66 248	21	0
Marville-Moutiers-Brulé	55 271	0	43 687	18	13
Sainte-Gemme-Moronval	62 101	1 315	49 661	196	880
Saint-Rémy-sur-Avre	459 331	0	165 669	119	619
Saulnières	78 596	0	43 770	25	2
Tréon	75 597	0	63 369	41	1
Vernouillet	922 972	0	594 378	1 757	274

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

18.2 Rendements

Commune	Rendement réseau (%)	Rendement primaire (%)	Indice linéaire de perte(m^3/km/j)	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j)
Adelles	59,7	53,5	1,84	2,12
Chateauneuf-en-Thymerais	60,0	59,8	7,63	7,67
Favières	76,5	75,9	2,27	2,29
Fontaines-les-Ribouts	76,1	68,6	1,29	1,29
Le Boullay-les-Deux-Eglises	66,9	66,3	2,33	2,35
Maillebois	64,7	51,7	2,14	2,14
Ormoy	80,4	79,8	1,74	1,79
Saint-Ange-et-Torçay	56,1	55,8	1,57	1,58
Saint-Jean-de-Rebervilliers	94,9	94,4	0,22	0,24
Saint-Maixme-Hauterive	48,9	48,2	1,91	1,94
Saint-Sauveur-Marville	100,3	100,0	-0,01	0,00
Serazereux	73,3	73,0	2,13	2,14
Thimert-Gâtelles	57,1	56,9	2,51	2,52
Tremblay-les-Villages	81,9	75,9	1,29	1,29
Puiseux	71,0	71,0	3,14	3,14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

Commune	Rendement réseau (%)	Rendement primaire (%)	Indice linéaire de perte(m^3/km/j)	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j)
Aunay-sous-Crécy	70,8	70,7	2,57	2,58
Crécy-Couvé	56,7	55,3	3,00	3,00
Dampierre-sur-Avre	66,1	63,3	2,17	2,17
Dreux	77,3	74,6	7,88	8,40
Garancières-en-Drouais	77,2	74,7	1,25	1,26
Garnay	74,4	74,4	2,84	2,84
Le Boullay-Thierry	90,7	86,5	1,18	1,19
Luray	98,5	98,5	0,23	0,23
Marville-Moutiers-Brulé	79,1	79,0	1,40	1,41
Sainte-Gemme-Moronval	83,8	81,7	2,12	2,16
Saint-Rémy-sur-Avre	36,2	36,1	21,62	21,63
Saulnières	55,7	55,7	6,69	6,70
Tréon	83,9	83,8	2,01	2,02
Vernouillet	64,6	64,4	9,48	9,53

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

19 Tarifs eau potable

Commune	Prix TTC du m³ pour 120 m³
Ardelles	3,88
Aunay-sous-Crécy	2,78
Châteauneuf-en-Thymerais	3,16
Crécy-Couvé	3,57
Dampierre-sur-Avre	3,76
Dreux	3,80
Favières	3,07
Fontaines-les-Ribouts	3,12
Garancières-en-Drouais	2,88
Garnay	2,86
Le-Boullay-les-Deux-Eglises	3,40
Le-Boullay-Thierry	2,78
Luray	4,07
Maillebois	3,13
Marville-Moutiers-Brûlé	2,79

Commune	Prix TTC du m³ pour 120 m³
Ormoy	2,80
Puiseux	3,67
Saint-Ange-et-Toçay	3,40
Saint-Jean-de-Rebervilliers	3,30
Saint-Rémy-sur-Avre	2,53
Saint-Sauveur-Marville	3,02
Sainte-Gemme-Moronval	3,92
Saint-Maixme-Hauterive	2,92
Saulnières	3,74
Serazereux	3,17
Thimert-Gâtelles	2,79
Tremblay-les-Villages	3,73
Tréon	2,91
Vernouillet	3,20

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

20 Patrimoine assainissement collectif

20.1 Réseaux et ouvrages associés

COMMUNE	Linéaire de réseaux séparatif en ml	Linéaire de réseaux unitaires en ml	Linéaire de réseaux refoulement en ml	Nombre de déversoirs d'orage	Nombre de postes de refoulement eaux usées
Ardelles	74	1 059	0	0	0
Beauche	1 452	0	0	0	0
Brezolles	11 938	0	0	0	2
Guainville	919	0	0	0	0
Laons	4 486	0	0	0	1
Maillebois	7 921	0	0	0	0
Montreuil	1 197	0	0	0	0
Oulins	4 873	0	0	0	1 (SMICA)
Saint-Georges-Motel	150	0	0	0	0
Saint-Maixme-Hauterive	387	1 044	0	0	1
Saint-Rémy-sur-Avre	18 550	81	0	0	3
Saint-Sauveur-Marville (Marville les Bois)	1 844	0	3 926	0	1
Tremblay-les-Villages	4 155	13 601	0	2	9

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

COMMUNE	Linéaire de réseaux séparatif en ml	Linéaire de réseaux unitaires en ml	Linéaire de réseaux refoulement en ml	Nombre de déversoirs d'orage	Nombre de postes de refoulement eaux usées
Abondant	13 623	0	2 761	0	5
Aunay-sous-Crécy	5 347	1 282	1 841	0	5
Charpont	11 023	0	6 671	0	4
Chateauneuf-en-Thymerais	17 896	1 180	0	2	5
Cherisy	14 369	0	2 660	0	3
Crécy-Couvé	4 522	0	528	0	2
Dreux	99 117	30 473	6 608	16	24
Ecluzelles	3 350	0	0	1	1
Ezy-sur-Eure	17 390	0	918	1	2
Garnay	14 307	0	7 433	0	6
Ivry-la-Bataille	12 378	0	1 585	0	9
Le-Boullay-Mivoye	11 303	0	5 743	0	4
Le-Boullay-Thierry	3 193	4 125	3 808	0	2
Luray	6 124	0	240	0	3
Marville-Moutiers-Brulé	18 984	0	10 449	0	13
Mézières-en-Drouais	8 315	0	925	0	3
Sainte-Gemme-Moronval	12 530	1	1 987	0	7
Saint-Sauveur-Marville (Bigeonnette)	3 409	0	0	0	2
Saulnières	9 557	0	3503	0	8
Serazereux	7 238	0	4207	0	2
Thimert-Gâtelles	892	1020	0	0	1
Tréon	11 604	0	1673	0	10
Vernouillet	66 705	40	514	1	7
Vert-en-Drouais	12 096	0	2775	0	8
Villemeux-sur-Eure	17 743	0	4 177	1	11

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

20.2 Stations d'épuration

	Type de station	Année de mise en service	Capacité nominale en EH
Ardelles	Boues activées	1975	150
Beauche	Boues activées	1979	250
Brezolles	Boues activées	1992	2500
Laons	Lagunage aéré	2005	800
Maillebois Blévy	Boues activées	1978	500
Maillebois Dampierre sur Blévy	Filtre bactérien	1988	270
Maillebois Bourg	Lagunage naturel	2005	500
Montreuil	Boues activées	1975	270
Saint-Gorges-Motel	Boues activées	NC	40
Saint-Maixme-Hauterive	Lagunage naturel	2005	200
Saint-Rémy-sur-Avre	Boues activées	1984	6000
Saint-Sauveur-Marville Marville les bois	Filtres plantés de roseaux	2026	
Tremblay-les-Villages Bourg	Boues activées	1995	1000
Tremblay-les-Villages Chêne Chenu	Lagunage naturel	2004	1000
Tremblay-les-Villages La Vallée du Saule	Lagunage aéré	1999	500
Tremblay-les-Villages Neuville la Mare	Lagunage naturel	2004	400
Chateauneuf-en-Thymerais	Boues activées	2010	4 700
Dreux	Boues activées	1996	86 667
Ezy-sur-Eure	Boues activées	1994	4 000
Ivry-la-Bataille	Boues activées	1976	2 500
Villemeux-sur-Eure Cherville	Filtres plantés de roseaux	2023	160

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

21 Nombre d'abonnés en assainissement collectif

COMMUNE	Nombre d'abonnés	Nombre d'habitants
Ardelles	55	215
Beauche	76	285
Brezolles	844	1 810
Guainville	57	706
Laons	273	662
Maillebois	578	958
Montreuil	73	548
Oulins	314	1 192
Saint-Georges-Motel	9	894
Saint-Maixme-Hauterive	86	430
Saint-Rémy-sur-Avre	1 079	4 104
Saint-Sauveur-Marville (Marville les Bois)	221	941
Tremblay-les-Villages	1 147	2 259

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

COMMUNE	Nombre d'abonnés	Nombre d'habitants
Abondant	684	2 481
Aunay-sous-Crécy	223	658
Charpont	225	637
Chateauneuf-en-Thymerais	1 363	2 685
Cherisy	703	1 890
Crécy-Couvé	131	261
Dreux	12882	32 045
Ecluzelles	71	163
Ezy-sur-Eure	1514	3 691
Garnay	478	1 043
Ivry-la-Bataille	977	2 642
Le-Boullay-Mivoye	228	532
Le-Boullay-Thierry	236	604
Luray	614	1 591
Marville-Moutiers-Brulé	415	1 050
Mézières-en-Drouais	435	1 082
Sainte-Gemme-Moronval	427	1 146
Saint-Sauveur-Marville (Bigeonnette)	-	-
Saulnières	273	764
Serazereux	173	547
Thimert-Gâtelles	585	1 260
Tréon	608	1 445
Vernouillet	4614	12 503
Vert-en-Drouais	484	1 146
Villemeux-sur-Eure	740	1 820

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

22 Tarifs assainissement collectif

Commune	Prix TTC du m³ pour 120 m³
Abondant	3,03
Ardelles	3,88
Aunay-sous-Crécy	4,37
Beauche	3,12
Brezolles	2,13
Charpont	5,66
Châteauneuf-en-Thymerais	3,14
Cherisy	3,03
Crécy-Couvé	5,66
Dreux	3,15
Ecluzelles	5,10
Ezy-sur Eure	3,83
Garnay	3,03
Guainville	2,12
Ivry-la-Bataille	4,47
Laons	2,52
Le-Boullay-Mivoye	5,66
Le-Boullay-Thierry	3,19
Luray	3,03

Commune	Prix TTC du m³ pour 120 m³
Maillebois	2,64
Marville-Moutiers-Brûlé	5,66
Mézières-en-Drouais	3,03
Montreuil	2,84
Oulins	3,04
Saint-Georges-Motel	2,83
Saint-rémy-sur-Avre	2,47
Saint-Sauveur-Marville	3,96
Sainte-Gemme-Moronval	3,03
Saint-Maixme-Hauterive	2,56
Saulnières	5,66
Serazereux	5,66
Thimert-Gâtelles	2,33
Tremblay-les-Villages	2,43
Tréon	3,34
Vernouillet	2,96
Vert-en-Drouais	5,66
Villemeux-sur-Eure	3,60

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

23 Patrimoine eaux pluviales

Commune	Linéaire réseau GEPU (en ml)	Nombre de bassins de rétention	Nombre de postes de refoulement GEPU
Abondant	8000	4	
Allainville	14,8		
Anet	13041	7	
Ardelles	173		
Aunay-sous-Crécy	1584,7		
Beauche	785		
Berchères-sur-Vesgre	3504		
Bérou-la-Mulotière	841	2	
Boncourt	446		
Brezolles	9035	2	
Boissy-en-Drouais	989,3	1	
Broué	2566		
Bû	5786		
Charpont	1649,6		
Chataincourt	1803	1	
Châteauneuf-en-Thymerais	11965		
Cherisy	7960	2	
Crécy-Couvé	893,7		
Crucey-Villages	3283		
Dampierre-sur-Avre			
Dreux	91369	25	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

Commune	Linéaire réseau GEPU (en ml)	Nombre de bassins de rétention	Nombre de postes de refoulement GEPU
Écluzelles	481		
Escorpain	618		
Ezy-Sur-Eure	7588		
Favières	5731	3	
Fessanvilliers-Mattanvilliers	1105		
Fontaine-les-Ribouts	1901		
Garancières-en-Drouais	520,7	1	
Garnay	4028		
Germainville	1273		
Gilles	1800		
Guainville	592		
Ivry-la-Bataille	4379		
La Chapelle-Forainvilliers	467		
La Chaussée-d'Ivry	4401	2	
La Madeleine-de-Nonancourt	4140		
La Mancelière	2344		
Laons	3546		
Le Boullay-les-Deux-Eglises	1899	1	
Le Boullay-Mivoye	3314,9	1	
Le Boullay-Thierry	1722		
Le Mesnil-Simon	7341		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

Commune	Linéaire réseau GEPU (en ml)	Nombre de bassins de rétention	Nombre de postes de refoulement GEPU
Les Châtelets	1078		
Louvilliers-en-Drouais	265		
Louye	130		
Luray	4797	1	
Maillebois	4013		
Marchezais	2214		
Marville-Moutiers-Brûlé	2302,2	3	
Mézières-en-Drouais	4435,7		
Montreuil	1293		
Nonancourt	5997	1	
Ormoy	770		
Ouerre	1894		
Oulins	2388		
Prudemanche	1676	2	
Puiseux	1318	2	
Revercourt	10		
Rouvres	2494		
Rueil-la-Gadelière	1950		
Saint-Ange-et-Torçay	870	1	
Sainte-Gemme-Moronval	4107	1	
Saint-Georges-Motel	750		
Saint-Jean-de-Rebervilliers	785	1	
Saint-Lubin-de-Cravant	704		
Saint-Lubin-des-Joncherets	15406	6	
Saint-Maixme-Hauterive	552		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20261008-CC2026-260-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Publication : 08/10/2026

Commune	Linéaire réseau GEPU (en ml)	Nombre de bassins de rétention	Nombre de postes de refoulement GEPU
Saint-Ouen-Marchefroy	1045		
Saint-Rémy-sur-Avre	12744	4	
Saint-Sauveur-Marville	2829		
Saulnières	139,7		
Saussay	2619		1
Serazereux	5223		
Serville	1137	2	
Sorel-Moussel	4644		
Thimert-Gâtelles	2168		
Tremblay-les-Villages	4519	9	
Tréon	2933,5		
Vernouillet	58255	16	
Vert-en-Drouais	2586,1	4	
Villemeux-sur-Eure	4340		